• ABONNEMENT [418] 862-1774

85ième année No.: 34 Mercredi le 10 juin 1981.

BIBLIOTHÈQUE LÉGISLATURE
REÇU
12 JUIN 1981

PAR

LE St-Laurent-Echo

• RIVIERE-DU-LOUP • TEMISCOUATA • KAMOURASKA

SOMMAIRE:

Horaire T.V.	Page 22B
Tête-à-tête	Page 23B
Carnet professionnel	Pages 20-21B
Petites annonces	Pages 14-15-16B
Horoscope	Page 15B
Mot-mystère	Page 14B
Avis publics	Pages 26-27A
A noter	Page 24A
Nécrologie	Page 27A
Place aux lecteurs	Pages 4-12A

Avenir du port de Gros-Cacouna:

A la population de naviguer

• Page 5A



[Photo Lyne Chassé]

Le ministre Jean-Luc Pepin et le député Rosaire Gendron amarrent en geste symbolique un bateau.

Hémorragie des fonds des caisses d'entraide:

Seulement $700,000. à la Caisse KRT

• Page 3A

Un parc sportif à Rivière-du-Loup: UNE REALITE

• Page 7B

Trois-Pistoles en deuil

• Page 7A

Hydro-Québec vendrait son surplus d'électricité au Nouveau-Brunswick

• Page 16A

Un orignal en balade à Rivière-du-Loup

Séparée depuis six ans, une famille se retrouve

• Page 3A

A Saint-Pascal:

Le règlement 155 sur la construction domiciliaire soulève de l'opposition

• Page 22A



Photo St-Laurent-Echo

Certaines personnes de Rivière-du-Loup ont eu la frousse de leur vie en voyant un orignal se ballader en ville. Le pauvre était probablement plus apeuré qu'eux puisqu'après avoir pris la rue Hôtel de Ville, il s'est réfugié dans le fleuve [Ouf! un bon bain glaçé] avant de regagner les bois à la brunante. Selon M. Roger Jutras, [à l'extrême droite de la photo] il ne s'est produit aucun accident. Les agents par mesure de prudence ont quand même effectué une surveillance accrue durant deux heures, soit de 19h. à 21h., lundi soir dernier.

police en alerte



Par: Rolland Marquis

Méfaits...

Les malfaiteurs n'ont pas encore terminé leur travail, car au cours de la dernière semaine, ils se sont manifestés encore une fois sur des automobiles. A deux reprises, la peinture en a eu pour son rhume, le tout s'est passé aux extrémités de la ville, ce que fait dire à la Police, qu'il y a plusieurs "gangs" qui font ces coups. Nous avons maintenant une consolation, car nos fins limiers ont mis la main au collet d'un de ces vandales.

Livret de caisse...

Ce qui peut paraître sans trop d'importance, c'est-à-dire la perte d'un livre de banque ou de caisse, peut parfois prendre une très grande importance. Lors de la dernière semaine, un étudiant s'est fait dérober son livret de caisse et quelques jours plus tard, il s'est présenté à sa caisse pour une raison quelconque, et une surprise l'attendait car un imposant retrait avait été effectué à son compte.

Chèque...Chèque....

Je vais vous en conter une bonne. Un type de l'extérieur est venu en ville la semaine dernière à bord de l'autobus et il est reparti vers son petit patelin avec son propre véhicule, pas un neuf mais quand même... En effet ce dernier fut tenté par une automobile usagée dans une cour de garage, en un temps deux mouvements, le carnet de chèque et BANG, le tour est joué, le voilà propriétaire d'un véhicule. Mais le HIC, c'est que le chèque n'est pas bon, pas de compte à cette banque! Le garagiste court après le fin renard.

Introduction par effraction...

Dans la nuit du 3 et 4 juin dernier, des types qui savaient où ils allaient, se sont introduits dans des bureaux d'avocats et de notaires de notre ville. A quelques endroits, ils ont tout viré sens dessus-dessous et à d'autres places, ils se sont servis à même la petite caisse.

Accidents-tickets...

Dans les limites de notre belle Cité, au cours de la dernière semaine, il y a eu un grand total de 16 accidents, dont un seul a causé des blessures superficielles à une personne. Dans les tickets, il y a eu semaine de relâche mais attention, car depuis hier, les deux préposés au stationnement "60 minutes" sont entrés en fonction, ça va marcher sur la rue Lafontaine.

Deux noyades...

En fin d'après-midi le 2 juin dernier, deux types qui étaient à la pêche à Rivière Trois-Pistoles se sont noyés. Dans un premier temps, l'un deux était sur une roche et perdit pied pour tomber à la rivière. L'autre voyant ce qu'il arrivait a tenté de le sauver et à son tour il a perdu pied pour lui aussi tomber à la rivière. Tout fut tenté le même jour pour repêcher les deux corps mais peine perdue, il fallut attendre au lendemain avec le secours de l'Equipe de plongée sous-marine de la Sûreté du Québec. Le travail fut couronné de succès, car le 3 juin vers 14.50 hres un corps était repêché et à 16.15 hres l'on retirait des eaux de la rivière le deuxième corps. Les victimes: Charles Lévesque, 51 nas et son fils Gilles, 18 ans, tous deux du 240, 47ième Rue Ouest, Charlesbourg, Québec.
L'enquête dans ce cas fut confiée à l'Agent Réjean Boucher du Poste de la Sûreté du Québec de Trois-Pistoles.

commérages



Me Norman Bossé est un lecteur assidu du St-Laurent-Echo. Ainsi à la dernière assemblée de la Chambre de Commerce locale, il mentionnait l'éditorial du 3 juin de Beauvais Bérubé où ce dernier affirmait que le comité touristique de la Chambre de commerce pourrait s'avérer actuellement l'organisme le plus apte à coordonner un regroupement des forces pour aider au financement de l'opération du kiosque touristique local [situé au Centre d'Achats] afin qu'il ne soit pas fermé définitivement. Le président Bernier devait lui répondre que la Chambre prendrait position à la prochaine réunion et verrait peut-être à réunir les groupes qui se sont désistés.

Marcher en béquilles.

Vendredi le 5 juin avait lieu à Trois-Pistoles un béquillethon dans le cadre de l'Année Internationale des Handicapés. Le tout était organisé par l'Eveil des Handicapés. L'exercice consistait à marcher en béquilles 25 pieds, 20 fois pour que les commanditaires paient. Un trophée a été remis samedi soir dernier au Centre Culturel de Trois-Pistoles au commanditaire le plus méritant. Sur la photo, nous apercevons Mme Lucette Gagnon.

Un homme qui a le sens de l'humour, M. Régis Bernier président de la Chambre de commerce de Rivière-du-Loup. Ce dernier a fait sourire l'auditoire à la dernière assemblée de l'organisme lorsqu'il déclara que la dernière lecture du procès-verbal du 24 septembre serait rapide puisqu'il avait passé au feu en même temps que le local de la Chambre l'hiver dernier...

Une femme qui fait un travail extraordinaire pour la Chambre de Commerce locale de Rivière-du-Loup est nul autre que Mme Francine Belley-Gagnon. Toujours au poste parfois un peu pressée, (il lui arrive d'oublier ses clés dans son auto), elle n'arrête pas une minute. Bravo Francine!



Le Dr. Yves Godbout lors du lancement jeudi dernier de la 21ième exposition commerciale et industrielle organisée par les Chevaliers de Colomb a invité l'assistance à prendre le verre de l'amitié. En accord avec la suggestion de la conseillère, Mme Marcelle Pelletier, il a souligné que des jus de fruits et des boissons gazeuses étaient toujours disponibles pour ceux qui ne désiraient pas prendre de boissons alcoolisées. De bonnes paroles pour M. le Maire.



Les membres de la direction du Club Lions de Rivière-du-Loup remettant un chèque symbolique de $5,000.00 aux responsables de l'Atelier du Bonheur. On reconnaît sur la photo, le président des Lions, M. Damase Chicoine ainsi que Soeur Estelle Lavoie, directrice de l'Atelier et Mme Alfred Michaud, présidente.

$5,000. pour l'Atelier du Bonheur

Par Lyne Chassé.

Le Club Lions de Rivière-du-Loup continue d'apporter son aide à l'Atelier du Bonheur en remettant à ses responsables la somme de $5,000.00.

Cette remise se passait, mardi dernier, à la salle du Club de l'Age d'Or de Rivière-du-Loup en présence des membres de la direction des Lions et de la présidente de l'Atelier du Bonheur, Mme Alfred Michaud ainsi que de sa directrice Soeur Estelle Lavoie.

Rappelons que l'Atelier du Bonheur est un organisme qui veille à procurer des vêtements à des gens démunis dont 500 familles pour la présente année après compilation. L'Atelier est patronné par la Congrégation des Soeurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles pour lequel une trentaine de bénévoles travaillent.

Soulignons qu'à date, le Club Lions a fourni depuis 12 ans, le montant [illegible] de $38,930,0[illegible] à l'Atelier du Bonheur.

ISOLATION
• Laine minérale • Cellulose
• Cellulose encollée (spray-on)
• Polyuréthane.
CORPORATION ESTBEC INC
11 rue Dollard
Rivière-du-Loup
ESTIMATION GRATUITE
862-2140

Hémorragie des fonds des caisses d'entraide:

$700,000 seulement à la Caisse KRT

[B.B.]-Alors que certaines Caisses d'entraide économique du Québec étaient littéralement prises d'assaut par leurs membres pressés d'y retirer leur mise de fonds, de crainte de la perdre, à la suite de la diffusion d'une série de reportages télévisée sur les ondes du réseau TVA pouvant laisser croire à la mauvaise santé financière du mouvement des Caisses d'entraide, l'impact de ces émissions a été plutôt mitigé dans le Grand-Portage.

A Rivière-du-Loup, où est situé le siège social de la Caisse d'Entraide K.R.T., quelque 175 membres ont effectué des retraits totalisant environ $700,000. C'est que révélait M. Roger Jacques, directeur général de la Caisse d'Entraide économique KRT lors d'une entrevue accordée au journal, jeudi dernier.

Si l'on songe que l'actif de la Caisse d'Entraide Economique K.R.T., fondée en 1967, est de $35 millions actuellement, selon M. Jacques le montant de la somme retirée par les bailleurs de fonds se révèle modeste, surtout quand on sait que 92 membres à eux seuls, ont récupéré des avoirs prêtés à la Caisse s'élevant à $470,000.



Photo St-Laurent-Echo

M. Roger Jacques, directeur général de la Caisse d'Entraide Economique KRT révélait au St-Laurent-Echo la semaine dernière que l'impact de la série de reportages du réseau T.V.A. avait été plutôt mitigé dans le Grand-Portage.



Photo St-Laurent-Echo [Photos Beauvais Bérubé]

Au cours des jours suivants, le mouvement de retrait est rapidement allé en décroissant, cette tendance se maintenant jeudi dernier, a-t-il affirmé.

Le directeur de la Caisse d'Entraide Economique K.R.T., M. Roger Jacques, considère que les membres ont donné en majorité la preuve qu'ils continuent à faire confiance à leur Caisse.

Celui-ci a souligné qu'habituellement, à la fin de chaque année fiscale, le 31 mai, des membres retirent des mises de fonds ou des placements pour diverses raisons, ce montant ayant atteint $350,000. en 1980. Si les retraits de 1981 durant la même période sont inclus dans le montant de $700,000., il y a lieu de constater que le mouvement engendré ici par les émissions de TVA auront eu un effet encore moindre, ajoutera le directeur général.

D'après M. Jacques, la Caisse d'Entraide Economique K.R.T. compte près de 8,300 membres et son capital social s'élève à $14 millions.

Au cours de l'entrevue qu'il nous accordait, M. Jacques a qualifié de "malveillant et de faux en beaucoup de points", le contenu des reportages diffusés par le réseau TVA sur les Caisses d'Entraide Economiques au Québec.

Séparée depuis six ans, une famille se retrouve

Par Lyne Chassé.

Dispersée depuis six ans, une famille indochinoise se retrouve à Rivière-du-Loup après que ses membres aient cru qu'ils ne se reverraient jamais plus et sans savoir s'ils étaient toujours vivants.

Cette famille composée de 8 personnes est arrivée à Rivière-du-Loup il y a quinze jours et ce fut rendu possible grâce au Club Lions qui s'est engagé à fournir des membres pour former le comité de parrainage et à contribuer pour un montant de $7,000.00 au soutien de cette famille.

Spécifions que cette famille est celle de M. Hoeum Kong composée de son épouse Somaly et de leurs six enfants: Sovatha, 19 ans, Sophaly, 18 ans, Sophina 17 ans, Sodary, 16 ans, Sodavith, 15 ans et Sodora, 12 ans.

M. Hoeum, un médecin qui étudie actuellement en vue de se préparer à l'examen de septembre pour pouvoir exercer sa profession ici, est arrivé au Canada il y a seize mois. Auparavant, M. Hoeum avait été pris par les communistes et conduit dans les rizières où il travailla comme paysan durant trois ans et demi, sans salaire au rythme de 15 heures par jour. Pour échapper à son sort, M. Hoeum changera d'identité.

La famille est vite séparée et M. Hoeum se retrouve dans un camp de réfugiés à Kha i Dang en Thaïlande. Sans nouvelles de sa famille, il demande à venir au Canada pour enfin arriver à Rivière-du-Loup, le 20 janvier dernier.

Plus tard, M. Jean-Charles Lévesque du Centre de Main d'Oeuvre du Canada est mis au courant de la situation par M. Hoeum. C'est alors que Mme Bernadette Whooly de la Croix-Rouge Internationale entreprend des recherches et trouve la famille de M. Hoeum qui travaille pour les communistes au Cambodge. La famille est ensuite placée dans un camp en Thaïlande et c'est en septembre dernier que M. Hoeum apprend que les siens sont vivants avant de les retrouver en mai dernier.



Photo Lyne Chassé

Le Club Lions de Rivière-du-Loup était fier de présenter la famille de M. Hoeum Kong puisque des membres du Club Lions ont accepté de parrainer la famille indochinoise pour sa venue au Canada.



éditorial



Pour une véritable exposition régionale

L'édition de 1981 de l'Exposition Industrielle et Commerciale de Rivière-du-Loup, présentée cette année sur le site du port de mer de Gros-Cacouna, aura été sans conteste un succès encore inégalé dans le passé.

Toujours organisée par les Chevaliers de Colomb de Rivière-du-Loup, cette exposition, la vingt-et-unième du genre, a en effet regroupé sous un même toit, en l'occurrence celui du hangar d'entreposage du port, un nombre sans précédent de kiosques.

Quant à l'affluence des visiteurs durant cet événement, elle était aussi la plus grande encore jamais vue lors d'un pareil événement dans la région de Rivière-du-Loup.

Divers facteurs ont, certes, concouru à favoriser cette réussite. D'abord, un espace plus vaste qui a permis d'accueillir un plus grand nombre d'exposants.

En second lieu, l'accès du site de l'Expo ouvert gratuitement au public aura sans doute contribué à drainer en nombre record les visiteurs. Il faut aussi compter avec l'idée d'avoir fait coincider l'expo 1981 avec le déroulement d'un événement d'envergure comme l'inauguration officielle du port de mer de Gros-Cacouna, laquelle ne pouvait manquer de rassembler une foule considérable.

Au lendemain de l'Exposition Industrielle et Commerciale de Rivière-du-Loup, il faut donc se réjouir que cette initiative, en 1981, se soit révélée une réussite encore sans précédent.

L'occasion se prête également à féliciter une fois de plus les Chevaliers de Colomb pour leur travail bénévole aux préparatifs de cette activité annuelle de grande envergure. Les exposants ont aussi droit à des remerciements pour l'encouragement manifesté aux organisateurs de l'expo. Même si ces industriels et commerçants y ont trouvé des avantages publicitaires, il n'en demeure pas moins qu'ils ont manifesté par leur participation, leur confiance en l'efficacité de ce mode de réclame de leurs entreprises et produits.

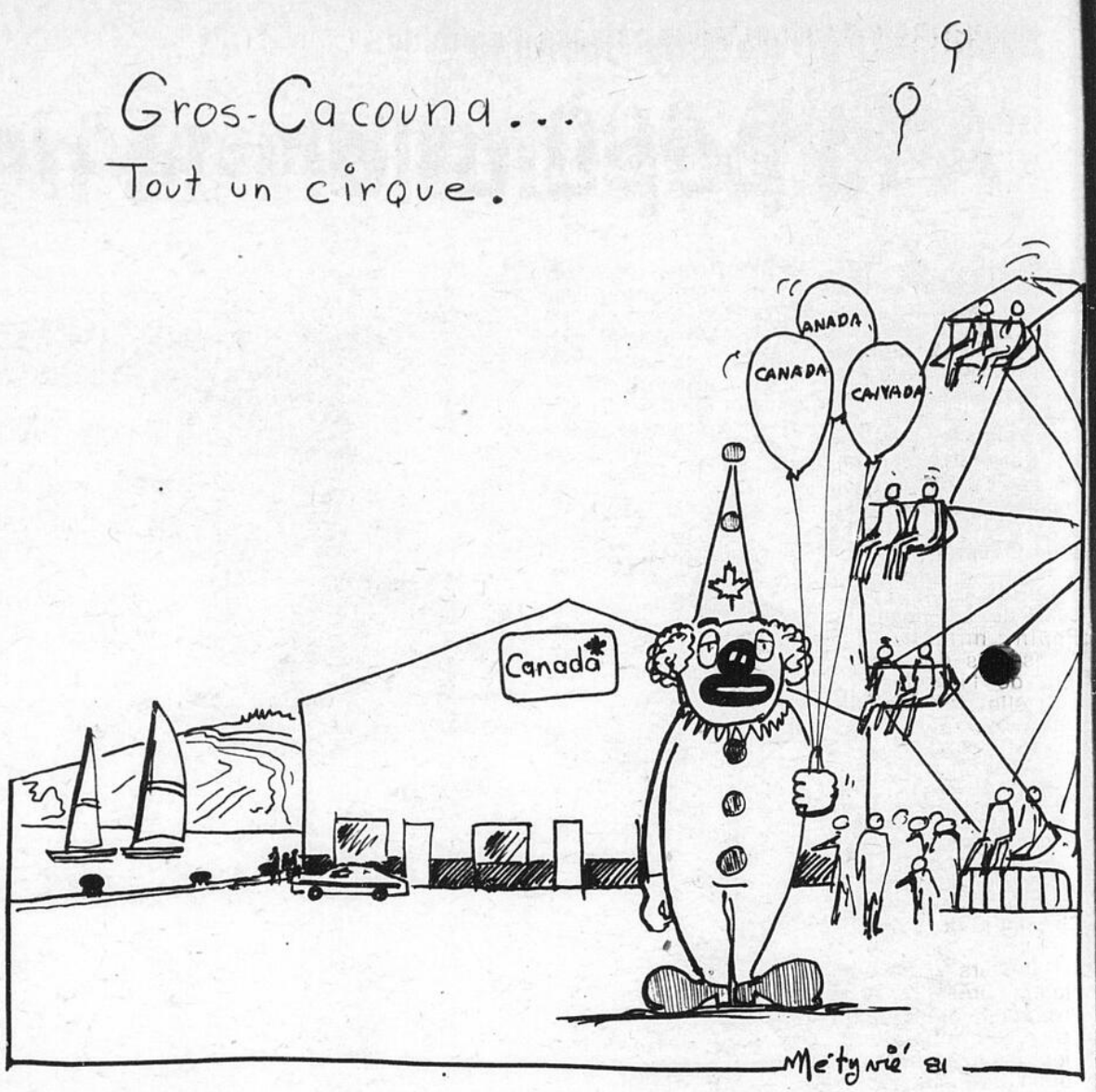
Ce qui amène à se demander si, malgré le nombre-record d'exposants de 1981, l'Exposition Industrielle et Commerciale de Rivière-du-Loup a atteint pleinement son but.

Si les visiteurs de l'expo ont eu l'occasion de se familiariser avec les spécialités et les nouveautés annoncées dans un grand nombre d'établissements de vente et de service participants à l'expo, il n'en demeure pas moins que ce tableau reste encore incomplet, surtout pour ce qui est des établissements manufacturiers de la région de Rivière-du-Loup.

Après vingt-et-un ans d'existence, l'Exposition Industrielle et Commerciale de Rivière-du-Loup devrait viser à atteindre une véritable majorité et maturité en devenant ce qu'elle a toujours voulu être, c'est-à-dire, une véritable exposition commerciale et industrielle régionale.

En s'assurant la collaboration de tous les industriels et commerçants de la région de Rivière-du-Loup, elle pourrait enfin montrer au public l'image fidèle de tout ce qui se fabrique et de ce qui peut s'acheter chez nous. Si l'on se fie à ce que présente déjà l'Expo, cette image agrandie pourrait être assez impressionnante, et révélatrice de l'ampleur des secteurs manufacturier et commercial dans la zone de Rivière-du-Loup.

Beauvais Bérubé.



place aux lecteurs

N.D.L.R. Pour être considérée dans la chronique "Place aux lecteurs", toute lettre devra être dûment signée (non par un pseudonyme) et inclure l'adresse du signataire. La Rédaction se réserve le droit de rejeter une lettre à caractère libelleux ou grossier ou encore de l'abréger, de la corriger avant publication dans notre journal. Le Saint-Laurent-Echo n'assume pas la responsabilité des idées exprimées dans cette rubrique et celle-ci ne reflète pas nécessairement la pensée de cette entreprise de presse.

Un parc industriel mais à quelles conditions?

Depuis plusieurs mois, le projet d'implantation d'un Parc Industriel à Ville St-Pascal constitue le sujet de plusieurs résidents de chez nous et pour cause. Avec la crise économique que nous traversons, pouvons-nous nous permettre le luxe d'investir plus de $600,000. dans un parc industriel devant accueillir "possiblement" de nouvelles entreprises?

Et si j'utilise le mot "possiblement", c'est que la hausse presque quotidienne des taux d'intérêts, du taux d'inflation, des coûts de transports et la baisse de la demande risquent de retarder sinon d'annuler bien des projets d'industries. Ceux qui investissent actuellement dans des projets industriels doivent avoir les reins solides au point de vue financier, c.a.d. qu'ils ne peuvent se permettre d'emprunter des sommes d'argent trop élevées car ils courent le risque de ne pas être en mesure de rembourser. A ceux qui réussiront à passer au travers de toutes ces difficultés, je dis Bravo mais soyez prudents.

Une étude menée par une équipe d'économistes de la faculté des Sciences de l'Administration de l'Université Laval à l'été 1980 auprès de 50 établissements industriels de la région de Québec et de Montréal, a prouvé que 75% des entreprises qui débutent dans la production d'un bien quelconque et qui sont obligées d'emprunter de fortes sommes pour investir, connaissent de sérieuses difficultés financières et se voient dans l'obligation de fermer leurs portes dans les cinq ans du début de leurs opérations.

Ce passage n'a pas pour but de semer la panique mais d'inviter à la prudence.

(Suite page 13)

Chevaurama distingue amateur et "pro"

On dit souvent que lorsque le temps passe les pensées s'adoucissent et c'est dans cette optique que le comité organisateur du Festival Chevaurama Inc. a retardé l'émission de ses commentaires à la suite de la lettre ouverte de M. Jean-Pierre Paradis titrée "Un artiste de Québec se révolte devant la piètre performance de Chevaurama". D'abord "Monsieur" (puisque la forme l'exige) permettez-moi de vous dire que la façon dont vous avez rédigé votre texte ne laisse aucun doute sur la partialité extrémiste de votre jugement et sur le chauvinisme de vos idéologies musicales. Nous, du comité organisateur ne pouvons accepter qu'un pseudo-artiste vienne saborder une organisation de bénévoles qui quoiqu'on en dise obtient la faveur des gens du K.R.T. De plus, tout "artiste" en droit d'être coiffé de ce titre se doit de respecter la compétition et surtout ne pas abaisser ses concurrents pour s'élever au rang des champions. Comme une lectrice le mentionnait dans le même journal, édition du 3 juin 1981, il est bon de se rappeler que nous avions affaire à une finale d'amateurs et non à un concours de "Pro". Il est donc injuste et mal vu de critiquer ou diminuer quelques participants que ce soit. Egalement je me demande de quelle façon vous pouvez juger de la qualité de tout un festival en n'assistant qu'à une seule et unique soirée. Permettez-moi en terminant de vous souligner franchement qu'il est plus facile de critiquer en s'en allant que de rester en travaillant.

Daniel St-Pierre.

Le St-Laurent-Echo

16 du Domaine
Rivière-du-Loup
G5R 4C3
862-1774

Directeur Georges Fraser

Rédactrice en chef Mireille Robitaille-T.

Journalistes Beauvais Bérubé, Lyne Chassé

Sports Régent Ouellet, Roland Marquis

Responsables des pages sportives Gilles LeBel

Chef d'atelier Gaëten Roussel

Tirage et distribution Hugues Bérubé

Dépt. comptabilité Henri Lévesque

Abonnement 862-1774

Coordonnateur de la publicité Marthe Paré

Tombée de la publicité Jeudi, 17 heures

Publicitaires Pierre Lévesque, Magella Fluet, Maurice Paré, Jacques Chiasson, Jacques Monette

Tombée des nouvelles (Pour communiqués) Vendredi, 12 heures.

Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation expresse de la direction.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no. 0758

Dans Rivière-du-Loup, la livraison de votre journal se fait par camelots.
A la pièce: 0.40
Abonnement 1 an: $17.50
Autres pays: $60.00

Composé et monté aux Ateliers du St-Laurent-Echo.

Avenir du Port de Gros-Cacouna:

A la population de naviguer

Par Lyne Chassé

Le progrès venant rarement en ligne droite, l'avenir ressemblera au passé, il ne sera pas facile mais il y aura des défis à surmonter, entre autres, le port méthanier, le transbordement de navires de plus gros tonnage.

Cette idée émise est celle de M. Jean-Luc Pepin, ministre des Transports du Canada lors de l'inauguration officielle des installations portuaires de Gros-Cacouna, dimanche dernier, à Gros-Cacouna; inauguration qui coïncidait avec la 21ième exposition industrielle et commerciale de Rivière-du-Loup organisée par les Chevaliers de Colomb.

Plusieurs dignitaires étaient présents dont divers représentants du gouvernement Canadien, les maires de Cacouna paroisse et village, MM. Adélard Michaud et André Guay, le secrétaire de la Corporation industrielle de Rivière-du-Loup et maire de Rivière-du-Loup, le Dr. Yves Godbout, Mgr Charles-Henri Lévesque, du diocèse de Ste-Anne, M. Rosaire Gendron, député fédéral.

Rappelons que M. Pepin est titulaire du ministère qui depuis quelques mois assume l'exploitation du port public de Cacouna alors que les Travaux publics en ont assuré la construction. Dans son allocution, M. Pepin a soulevé les problèmes relatifs à l'entrée du port et de transbordement de blé et de charbon, problèmes qui étaient discutés plus tard en conférence de presse. Enfin, M. Pepin a rappelé qu'il y aura de grands problèmes à résoudre et qu'il faudra demeurer confiants et enthousiastes.

D'ailleurs, le député Rosaire Gendron a abondé dans ce sens. Ce dernier a signalé qu'il fallait avant tout faire la promotion de notre produit et que c'était [illegible]aire des gens du milieu précisant que Gros-Cacouna était toujours dans la course pour l'obtention du port méthanier.

Ainsi, sur le sujet de la sécurité de l'entrée du port pour les débardeurs, le Ministre a précisé qu'une première étude avait été faite et s'était avérée peu concluante pour les parties aussi une deuxième était en voie de réalisation à New-York et dont les résultats devraient être connus en juillet. D'ici là, a-t-il affirmé, le tout demeure en suspens. Il a de plus souligné que le Ministère avait sollicité la participation des pilotes du Bas St-Laurent, et que la volonté de non collaboration de ces derniers était mal fondée. Tous les efforts seront faits auprès de Havre Champlain et des pilotes du Bas St-Laurent pour que les dangers soient résolus, a-t-il dit.



[Photo Lyne Chassé]

Dans l'ordre habituel, le ministre des Transports, M. Jean-Luc Pepin, Mgr. Charles-Henri Lévesque, le député fédéral Rosaire Gendron, lors de l'inauguration officielle du port public de Gros-Cacouna.



[Photo Lyne Chassé]

Le Ministre des Transports, M. Jean-Luc Pepin prenait la parole lors de l'inauguration officielle des installations portuaires de Gros-Cacouna, dimanche dernier.

Concernant, le transbordement de blé et de charbon avec Havre Champlain, il a indiqué que l'entreprise privée voulait négocier un contrat à long terme avec la commission canadienne du blé. Or, l'organe fédéral d'après lui, n'a pas normalement comme politique de faire des contrats à long terme; cela ne veut pas dire que ça ne changera pas, a-t-il argumenté car dernièrement, la commission aurait consenti trois contrats à long terme. Ces questions, devait-il ajouter, sont continuellement changeantes.

Quant au député Rosaire Gendron que le secrétaire parlementaire, M. Raymond Savard a qualifié de père de Gros-Cacouna, celui-ci s'est montré tout aussi confiant que par le passé, son optimisme ne démentant jamais. Des pépins comme cet après-midi, a-t-il affirmé, j'en voudrais bien d'autres faisant rire l'auditoire. Plus tard, en conférence, il devait admettre que ce n'est pas le gouvernement qui allait agir à la place de la population mais que c'était à cette dernière à se prendre en main. Parlant du port méthanier, M.Gendron a affirmé que la décision appartenait à l'Office national de l'Energie (ONE) et selon ce que les promoteurs veulent en faire. Sur ce, notons que la décision devrait être rendue à l'automne les audiences ayant lieu en juillet et août. Selon lui, le cabinet devrait respecter la décision de l'ONE ne niant pas que Canso était toujours dans la course, mais nous aussi, devait-il soutenir.

Deuxième entrepôt

D'après M. Gendron une demande pour un deuxième entrepôt pour le lait au coût de $25 millions a été logée auprès du gouvernement. C'est sûr que nous l'aurons, a commenté M. Gendron mais comment? Cela est une autre affaire. Pour sa part, M. Gilles Choquette, président de la Commission canadienne du lait, a souligné l'intérêt à venir au port de Gros-Cacouna soutenant qu'exporter le lait par Québec coûterait $1 million de plus.

Gros-Cacouna, un super-port?

A cette question, M. Pepin devait répondre, que Gros-Cacouna était un des ports les plus importants du St-Laurent. Ce port régional, devait-il commenter est en singulière ascension, ce port est considérable.

Or, M. Jacques Gravel, directeur des ports et havres à Transports Canada devait préciser que Gros-Cacouna est un port qui a beaucoup de potentiel et que Transports Canada essaiera de répondre à la demande. Parlant du projet de Misener (Havre Champlain) de $350 millions, il a affirmé que le marché et les conditions de trafic vont déterminer le besoin réel de Gros-Cacouna. M. Pepin devait ajouter que la politique du gouvernement canadien n'en était pas une de dirigisme et que le port public démontrait des possibilités intéressantes faisant référence aux 12 bateaux qui était venus au port cette année. M. Gendron devait conclure en spécifiant qu'on nous suivait sur la scène internationale et que le développement du port régional dépendait du dynamisme de la population alors que le gouvernement fédéral était toujours prêt à coopérer.

Discours de MM. Michaud et Godbout

Lors de cette inauguration, le maire de Cacouna paroisse M. Adélard Michaud a affirmé que c'était le début d'un temps nouveau et qu'il fallait endiguer le chômage pour empêcher l'exode des jeunes. Il a souligné que Gros-Cacouna faisait partie de la préoccupation de tous les jours de la population et qu'il fallait continuer à travailler à son développement. Il a de plus rappelé la nécessité d'une deuxième entrepôt et d'un service de traversier à l'année. Pour sa part le secrétaire de la Corporation industrielle, le maire de Rivière-du-Loup, le Dr. Yves Godbout a tenu à remercier tous ceux qui avaient oeuvré à cette réalisation. Quand on parle d'un projet de $350 millions, a-t-il précisé il faut penser que c'est énorme si on songe aux emplois qui seront créés.



[Photo Lyne Chassé]

Mgr Charles-Henri Lévesque bénissant le port de Gros-Cacouna.



Photo Lyne Chassé

Vue des automobilistes qui se rendaient au port, dimanche dernier.

Pour les personnes âgées:

Ne pas vivre au crochet des autres

Par Lyne Chassé

Les personnes du troisième âge ne désirent pas ouvrir la porte aux abus et ne veulent pas être au crochet du gouvernement et des jeunes pour leurs besoins.

C'est ce qui se dégage du congrès du Conseil régional de l'Age d'Or de l'Est du Québec tenu en fin de semaine au Centre Culturel de Rivière-du-Loup sous le thème "Ensemble au service de la communauté" où les délégués de 142 clubs de l'Est en plus d'observateurs y assistaient.

Ainsi, M. Patrice Tardif, président de la Fédération de l'Age d'or du Québec, auquel est affilié le conseil régional (qui incidemment fêtait son dixième anniversaire), s'est fait à maintes reprises le porte-parole de l'auditoire pour dire que les personnes âgées ne voulaient pas être des quêteux et qu'ils étaient des personnes à part entière. Aussi, en ce sens plusieurs résolutions de l'assemblée ont été rejetées.



[Photo Lyne Chassé]

Une partie de l'auditoire qui assistait à ce dixième congrès du conseil régional de l'Age d'Or de l'Est du Québec.



[Photo Lyne Chassé]

Les représentants du Conseil régional de l'Est du Québec à ce dixième congrès qui avait lieu au Centre Culturel, samedi et dimanche derniers. On remarquait la présence de M. Patrice Tardif, président de la Fédération de l'Age d'Or du Québec.

Dans une énumération sommaire, soulignons entre autres, le refus que le gouvernement fasse construire des foyers d'accueil, financés et administrés par l'Etat. Egalement, les participants ont refusé la gratuité des médicaments des prothèses dentaires et lunettes pour les personnes âgées en plus de la pension plus élevée pour une personne vivant seule. Dans le même ordre d'idée, l'assistance s'objecta à ce que des pressions soient faites auprès des autorités gouvernementales afin que les personnes retraitées reçoivent un revenu minimum décent.

Par ailleurs, les délégués ont dit non à la demande de subvention à loger au Ministère des Affaires sociales pour obtenir un voyage par année par les clubs de l'Age d'Or. En outre, ils ont répondu par la négative à ce que les personnes âgées qui demeurent dans leurs foyers respectifs ne paient plus de taxes municipales et scolaires tout comme il a été refusé que des pressions soient faites pour enlever les frais d'interurbain entre Rivière-du-Loup, St-Cyprien et St-Clément.

Résolutions acceptées

Par contre, les congressistes se sont mis d'accord sur plusieurs points dont la priorité à accorder à la personne âgée en ce qui regarde les habitations à prix modique. Dans les foyers d'accueil, que le montant d'argent que peuvent garder annuellement les personnes en centre d'accueil soit porté de $1,500.00 à $2,500.00. Il a été aussi accepté que les conjoints de moins de 65 ans bénéficient de la gratuité des médicaments et mêmes toutes les personnes de 60 ans. Pour la retraite, il a été proposé que la Fédération fasse plus de pression pour que l'âge de la retraite obligatoire à 65 ans soit modifié. De plus, il a été résolu que des pressions soient faites pour l'obtention d'une pension aux personnes seules et dans le besoin, entre 60 et 65 ans.

On a mentionné que des subventions devraient être accordées pour fins d'assurances aux transporteurs scolaires, afin qu'ils puissent faire monter dans les autobus les personnes âgées.

Clubs Age d'Or

Enfin, il a été résolu que le taux d'électricité pour les clubs de l'Age d'or tout comme les tarifs pour les appareils de téléphone installés dans les clubs soient au tarif résidentiel

Un mode d'épargne supérieur

Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

17% Interêts versés annuellement. Periode de 1 an. Depôt minimum $500.

Autres certificats à autres taux pour des periodes allant de 30 jours à 5 ans. Taux sujet à changement.

TRUST GENERAL DU CANADA

Institution inscrite à la Regie de l'assurance-depots du Québec. Membre de la Societe d'assurance-depots du Canada

Demandez le poste 2000

Sept-Iles: 968-1830 Riviere-du-loup: 862-7286 Montreal: 866-9641
Chicoutimi: 549-6490 Quebec: 688-0630 Outremont: 739-3265
Alma: 668-3391 Levis: 833-4450 Hull: 771-3227
Rimouski: 724-4106 Trois-Rivieres: 379-7230 Ottawa: 238-4900

Prenez à coeur votre avenir et celui des vôtres, devenez un assuré de:

LA SOCIETE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE DU COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP

Roger Lang, Notre-Dame-du-Lac, 899-2693
Renaud Dionne, Cacouna, 862-7805
Lucien Gagnon, St-Patrice, 862-6814
Jean Rioux, L'Isle-Verte, 898-6356
Siège Social, 135 St-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte 898-2311, Roland Ouellet, sec.-gér

Responsabilité d'agriculteurs

-Risques divers: vols, autos.



6/36 GROS LOT Approx vendredi **434 000$**

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE	1	5	17	25	29	30

	GAGNANTS	LOTS
6 sur 6	0	212 479$
5 sur 6	183	1 044,90$
4 sur 6	7125	74,50$
5 sur 6+	2	63 744,00$

N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+ : 28

VENTES TOTALES: 2 213 325$

Provincial

	LOTS
3591391	500 000$
591391	50 000$
91391	1 000$
1391	100$
391	25$
91	10$

Mini

Numéro	Possibilité de
557521	4 Gagnants de 50 000$
57521	36 Gagnants de 5 000$
7521	360 Gagnants de 250$
521	3600 Gagnants de 50$
21	36000 Gagnants de 5$

DATE: 05-06-81

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Les billets gagnants de 1 000$, 250$, 100$, 50$ et 25$ sont encaissables à toute succursale de la BNC.

Mini 11 LOTS BONIS — 11 111,11$ chacun — numéros non-décomposables

670D256 713D588 058B514 130C257 750A925
884D436 649D682 335B929 838A188 519D897 959C037

La B.C.P. des Portages aura bientôt son siège social

[B.B.]-La mise en chantier de la construction qui logera à Rivière-du-Loup le siège social de la Bibliothèque Centrale de Prêts des Portages, est prévue pour l'automne.

Cette bonne nouvelle a été annoncée ici, dimanche, par le président de la B.C.P., M. Gilles Dubé.

Quelques instants plus tôt, ce dernier avait fait savoir que la Société Saint-Jean-Baptiste de Rivière-du-Loup avait accepté de céder à la corporation de la B.C.P., pour la somme nominale de un dollar, un vaste terrain situé à l'angle des rues Laval et Saint-Pierre, en vue de la construction de ce siège social.

L'entente écrite à cet effet, qui doit être signée aujourd'hui, prévoit que la S.S.J.B. locale disposera au même endroit d'un local pour y établir son secrétariat permanent.

Les plans et devis sont déjà commencés, et les travaux devraient être menés rondement.

M. Dubé a tenu à souligner que le siège social de la B.C.P. se retrouvera à proximité du complexe scolaire de la Cité des Jeunes de Rivière-du-Loup

Derniers hommages rendus à M. Bruno Bégin

Par Lyne Chassé

La mort subite de M. Bruno Bégin, directeur général du Centre de Santé Boisbouscache, décédé le 1er juin dernier à Trois-Pistoles a affecté plusieurs concitoyens dont ceux qui le côtoyaient régulièrement.

Ainsi, le Dr. Jean-Marc D'Amours, maire de Trois-Pistoles s'est dit peiné par le décès de M. Bruno Bégin. Nous perdons un excellent citoyen de Trois-Pistoles même s'il était maire de Ste-Françoise, a-t-il affirmé. Pour M. D'Amours, Bruno Bégin était un bon administrateur, un homme formidable, le meilleur directeur que le Centre de Santé Boisbouscache ait eu. Il ne pouvait certes donner satisfaction à tous, a poursuivi M. D'Amours, faisant allusion à la demande d'autonomie logée par les services communautaires. Il avait, rappelle-t-il, des normes gouvernementales à sauvegarder. Cet homme formidable que M. D'Amours aimait côtoyer faisait, d'après lui, un travail efficace puisqu'il était admiré de tous les maires de notre coin, précise M. D'Amours. Je perds un ami personnel, a-t-il conclu.

Il en est de même pour le président du conseil d'administration du Centre de Santé M. Gaétan Tremblay, qui avoue perdre un copain de travail et un ami personnel puisque depuis trois ans ils travaillaient régulièrement ensemble. Il faut se soumettre, dira-t-il, admettre le fait de la Providence. Selon M. Tremblay, il était très facile de travailler avec M. Bégin qui, à ses dires, était délicat, franc, gentil et ordonné. Parlant de la délicatesse de M. Bégin, il souligne que ce dernier savait de façon fort discrète consulter son entourage alors que sa sincérité et sa bonne foi ne démentaient jamais. Cet homme, affirme-t-il, aimait la vérité et respectait l'opinion des autres. Il m'a beaucoup apporté, continuera-t-il, par sa perception de l'être humain très développée, son accueil engageant. Il était disponible et dévoué, ajoutera M. Gagnon.

Pour Denis Labrecque, directeur des services communautaires au Centre de Santé, cela est incroyable. Même si nous avions des divergences d'opinion, je respectais Bruno pour son honnêteté et sa détermination. C'est une cause que nous défendons, il n'a jamais été question de s'en prendre à l'homme, signalera M. Labrecque. On jouait au hockey ensemble, il était en forme. C'est incroyable...

Quant à M. Louis-Philippe Rioux, président du comité conjoint, il nous a affirmé regretter sincèrement le départ de M. Bégin. Pour lui, il était un homme au caractère sévère qui avait le courage de ses convictions et de ses opinions.



M. Bruno Bégin, directeur général du Centre de Santé Boisbouscache décédé subitement le 1er juin dernier à Trois-Pistoles.

Décès de M. Bruno Bégin

Trois-Pistoles en deuil

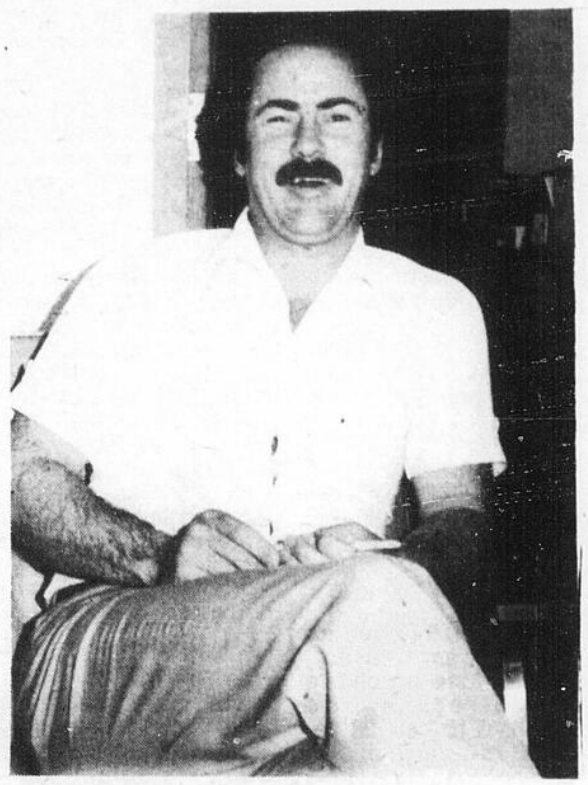
Par Lyne Chassé

C'est avec consternation que la population de Trois-Pistoles et des environs devait apprendre la mort subite de M. Bruno Bégin, directeur général du Centre de Santé Boisbouscache. Ce dernier est décédé lundi, le 1er juin au Centre de Santé. Il était âgé de 36 ans et 11 mois.

M. Bégin était un homme fort actif et connu dans le milieu pour ses prises de position franches. Bruno Bégin était un homme respecté de son entourage. Il a fait sa marque dans plusieurs organismes et était maire de la municipalité de Ste-Françoise pour un deuxième mandat. M. Bégin était à l'emploi du Centre de Santé Boisbouscache depuis le 11 mai 1975. Auparavant, licencié de l'Université de Montréal en nursing, diplômé en nursing psychiatrique et en gestion d'hôpital, M. Bégin occupa divers postes dont ceux de directeur du Service des foyers affiliés du Centre hospitalier des Laurentides, directeur, service des soins infirmiers de l'Hôpital St-Joseph de Maniwaki et directeur général de l'Hôpital de Gagnon.

Egalement, M. Bégin était un membre actif de l'Association des directeurs généraux des Services de Santé et des Services sociaux du Québec. Il a été aussi membre du conseil d'administration du Conseil régional des Services de Santé et des services sociaux de la région du Québec, membre de la commission administrative des services communautaires du CRSSS de Québec, président du comité de coordination des établissements de Santé et des Services sociaux de la région de Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata, vice-président de la conférence régionale des Hôpitaux de la Côte Nord. Par ailleurs, M. Bégin était bien connu pour son travail comme membre du conseil d'administration de la Société d'Habitations des Basques et comme membre du conseil de comté de Rivière-du-Loup.

M. Bégin était marié à Madame Christiane Gélinas et père de deux enfants. A toute la famille éprouvée, le St-Laurent-Echo tient à offrir ses sincères condoléances.



[Photos Lyne Chassé]

M. Bruno Bégin, directeur général du Centre de Santé Boisbouscache décédé subitement le 1er juin dernier à Trois-Pistoles.

Trois commissaires réélus à la commission scolaire Jean-Chapais

[B.B.]-Le 1er juin était jour de mise en candidature en vue de l'élection de commissaires d'écoles dans quatre quartiers de la Commission scolaire Jean-Chapais, dont le siège administratif est à Ville Saint-Pascal.

Trois des commissaires sortants ont été réélus à cette occasion.

Il s'agit de M. Thomas Rossignol pour le quartier numéro 3 à Saint-Denis de Kamouraska, de Mme Magdeleine M. Bossé, dans le quartier numéro 8 à Kamouraska, et de M. Yvon Soucy, dans le quartier numéro 8 à Kamouraska, et de M. Yvon Soucy, dans le quartier numéro 10, à Saint-Joseph de Kamouraska.

Mme Gisèle S. Ouellet, commissaire sortant dans le quartier numéro 11 à Saint-Alexandre de Kamouraska n'étant pas de nouveau sur les rangs, Mme Simone L. Bérubé a été élue pour lui succéder.

Il n'y aura donc pas d'élections à la Commission scolaire Jean-Chapais en 1981.

CONSTRUCTION
B.M.L.
INC.

- Béton Bitumineux, travaux municipaux
- Pavage commercial et résidentiel
- Travaux d'excavation
- Location de machinerie
- Pierre concassée (à drain)
- Criblure, Court de tennis
- Gravier naturel, terre à pelouse

Estimation GRATUITE



ST-ANTONIN
Usine
Rang 6
867-2301

RIVIERE-DU-LOUP
Bureau
409 Témiscouata
862-0000

Le Magasin Coop de Rivière-du-Loup bat des records au Québec

[B.B.]-Le magasin COOP de Rivière-du-Loup avec celui de Longueuil, a été le seul au Québec, hors de Montréal, à dépasser un chiffre d'affaires de $10 millions l'an dernier, tout comme ses performances ont été uniques dans plusieurs autres domaines, notamment la distribution de trop-perçus et la réserve accumulée.

C'est M. Guy Thébault, président de cette coopérative d'alimentation, qui a porté ces bonnes nouvelles à l'attention des quelque 700 membres présents à l'assemblée générale annuelle de l'organisme, le 3 juin dernier, au Centre culturel.

Le rapport annuel approuvé par l'assemblée, affiche un chiffre d'affaires de $10,024,715. au 28 février 1981, ce montant représentant une progression des ventes de près de 18 pour cent sur l'année précédente.

Durant le dernier exercice, les trop perçus se sont élevés à $423,611., les ristournes versées aux membres en argent comptant ayant atteint $157,277.07. Ce dernier versement a porté à plus d'un million de dollars, le montant retourné aux membres en ristournes depuis la fondation du magasin COOP de Rivière-du-Loup, en 1944.

Le bilan financier de la coopérative, présenté par M. Pierre Brisson, vérificateur de la Fédération des Magasins COOP de l'Est du Québec à Rimouski, révèle que les frais d'exploitation ont atteint $558,583., les salaires représentant 5.57 pour cent du chiffre des ventes, qui s'est maintenu à $192,783. par semaine.

Le passif à court terme du magasin COOP de Rivière-du-Loup, le plus bas parmi tous les établissements du même genre au Québec, est de $263,612., un montant de $160,000. inclus dans cette somme ayant servi à la mise en place d'un système de nouvelles caisses enregistreuses reliées à un ordinateur.

Chaque $100. de ventes a rapporté $3.35 de profit, dont l'assemblée a accepté la répartition à raison de .35 cents pour aider au financement de l'agrandissement du magasin, la ristourne à être distribuée aux membres devant être prise à même le reste du montant.



Photo Beauvais Bérubé

Les administrateurs du Magasin COOP de Rivière-du-Loup ont posé pour une photographie.
Au premier plan, on reconnait, de gauche à droite, M. Pierre Brisson, vérificateur de la Fédération des Magasins Coop, M.Bruno Boutet, secrétaire, M. Guy Thébault, président, et M. Roland Boucher, directeur du magasin.
Seconde rangée, même ordre, MM. Marc Lévesque, Léo Bourgoin, Raymond Damours, Marc Jean, Henri Plamondon et Henri Pettigrew.

Agrandissement

M. Thébault a évalué à plus d'un demi-million, le coût de l'agrandissement du magasin COOP actuel au Centre d'Achats de Rivière-du-Loup.

Les plans de cet agrandissement sont déjà complétés et il est à prévoir que les travaux de construction débuteront à l'automne.

L'assemblée a aussi été marquée par la réélection des trois administrateurs sortants, MM. Guy Thébault, Henri Plamondon et Léo Bourgoin.

Après avoir remercié l'assemblée de son témoignage de confiance envers les administrateurs maintenus dans leur fonction respective, M. Thébault a tenu à exprimer en son nom, celui des administrateurs et des membres, une très vive reconnaissance à l'endroit de M. Roland Boucher, directeur du Magasin COOP de Rivière-du-Loup depuis maintenant trente-cinq ans, et le principal artisan de sa progression phénoménale.

Disant aussi sa gratitude envers tous et chacun des membres du personnel du magasin COOP, M. Thébault a invité le conseil d'administration et les membres à faire équipe avec les employés, pour permettre au magasin COOP de Rivière-du-Loup d'atteindre de nouveaux sommets durant la présente année.

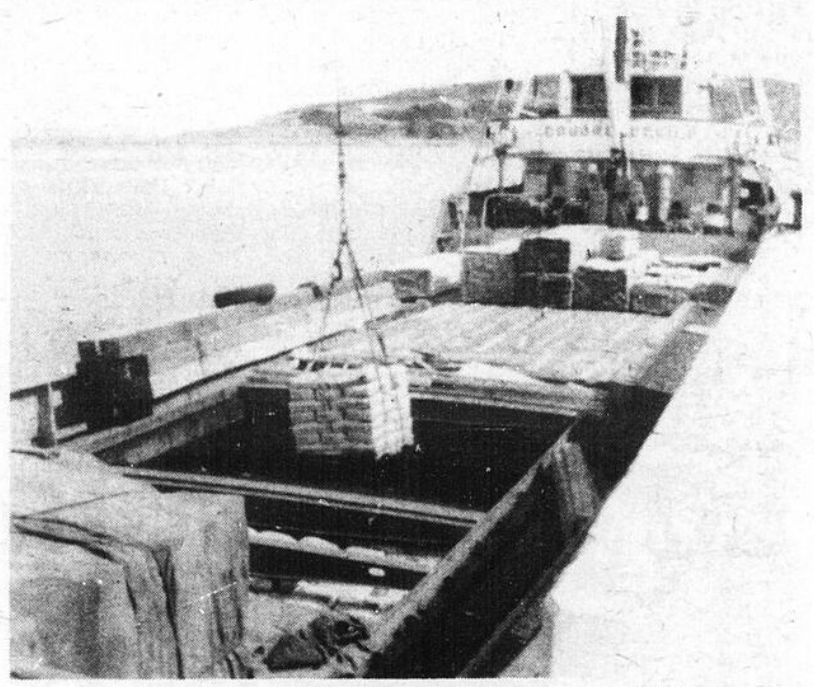
LE SYSTEME DE CUISSON ULTIME

JENN-AIR

Exigez Jenn-Air.
La cuisinière tout aussi unique que l'aménagement de votre cuisine.

De plus en plus de gens en parlent car ses caractéristiques les intéressent.

ROLAND MORIN INC.
371, Lafontaine, Rivière-du-Loup 862-2167



Premier déchargement au port de cargo général

Une autre étape importante pour le développement du port de cargo général de Gros-Cacouna a eu lieu le 25 mai dernier. C'est en effet à cette date que le caboteur "Coudres de l'Ile" est venu effectuer le premier déchargement au port de cargo général. Cette première rend officielle une nouvelle activité de transbordement pour le port. Le navire de 200 pieds de long, a déchargé une cargaison de 240 tonnes de sel [calcium] en provenance d'une compagnie ontarienne. Ce sel était destiné à la voirie provinciale de diverses localités dont Cacouna, St-Pascal, Cabano et Sully.
[Photo Daniel Soucy, Corporation de Promotion Industrielle]

Grève à Radio-Canada

Le P.Q. régional dénonce l'inertie "inquiétante" des députés fédéraux

L'exécutif régional du Parti Québécois de l'Est du Québec dénonce l'inertie désolante des députés fédéraux de la région dans le dossier de la grève des journalistes de Radio-Canada.

Le P.Q. régional trouve que la grève des journalistes de Radio-Canada, qui dure maintenant depuis plus de sept mois, cause un préjudice grave à tout le Québec mais en particulier à la région de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine, qui n'est pas dotée d'un deuxième service de télévision.

L'exécutif du P.Q. de la région juge donc sévèrement l'attitude passive des cinq députés fédéraux de la région et les presses de redonner immédiatement à leurs électeurs un service auquel ils ont droit.

Le Supermarché le plus moderne dans l'Est ouvert à Rivière-du-Loup

[L.C.]-Les Frères Ouellet ont foi en l'avenir et en leur ville. Là est la preuve d'une ville bien administrée qui a de l'avenir".

Telles sont les paroles du premier magistrat de la ville, le Dr. Yves Godbout lors de l'ouverture officielle mardi soir dernier du supermarché Provigo, le plus moderne dans l'Est du Québec opéré par les frères Denis et Henri Ouellet.

Ainsi, devant quelque 150 personnes, le maire Godbout a salué cette heureuse initiative des Ouellet qui travaillent à ce projet depuis trois ans.

Prenant la parole, M. Henri Ouellet, a voulu remercier tous ceux qui ont mis beaucoup d'efforts pour rendre cette réalisation possible dont les techniciens de la Chaîne Provigo. Quant à M. Denis Ouellet, il a dit réaliser un vieux rêve et a lui aussi tenu à remercier tous ceux qui de près ou de loin ont oeuvré à mettre sur pied le nouveau Provigo. Il a de plus remercié son épouse ainsi que celle de son frère pour leur support incontesté tout au long du projet.



Photo Pierre Levesque

Le curé de St-Patrice, M. Martin Cloutier a procédé à la bénédiction de ce nouveau marché d'alimentation à Rivière-du-Loup.



M. Denis Ouellet remerciant tous ceux qui ont travaillé à rendre possible l'ouverture du supermarché Provigo à Rivière-du-Loup, le plus moderne dans l'Est du Québec.



Photo Pierre Lévesque

Voici un aperçu des invités à cette inauguration officielle.



M. le Maire de Rivière-du-Loup, le Dr. Yves Godbout durant son allocution.

Rencontre Mobilisaction-CDRK:

La date connue aujourd'hui?

[B.B.]-C'est lors de l'assemblée du conseil d'administration de la Corporation de Développement des Ressoures du Kamouraska [CDRK], que devrait être déterminée la date de tenue d'une rencontre de concertation des actions de cet organisme et de Mobilisaction, un groupement d'action populaire en matière de développement dans le comté de Kamouraska. Cette assemblée est prévue pour le 9 juin.

On se souvient qu'à l'assemblée générale de Mobilisaction le 27 avril, un représentant de la CDRK, M. Pierre Lemire, avait réclamé une rencontre des deux organismes pour établir une concertation des orientations du développement économique dans Kamouraska.

A leur réunion du 12 mai, les membres du conseil d'administration de Mobilisaction ont entériné cette demande, se disant pleinement d'accord sur la tenue d'une pareille rencontre.

Interventions sectorielles

En l'informant de cette décision favorable, Mobilisaction a demandé à la Corporation de Développement des Ressources du Kamouraska, de fixer la date de cette rencontre de concertation et de déterminer le contenu des discussions en ce qui concerne les secteurs d'intervention dans lesquels les deux groupements oeuvrent actuellement, à l'intérieur de leur structure respective.

Cette rencontre aura pour but d'établir les modalités d'intervention de chaque organisme dans une optique de complémentarité, afin de mieux orienter les actions de développement économique dans le Kamouraska.

PHOTOS MORTUAIRES
CARTES DE SYMPATHIE ET DE REMERCIEMENTS, ADRESSEZ-VOUS A UNE MAISON D'EXPERIENCE:
STUDIO ROGER
392, LAFONTAINE
862-2362

POUR LA FETE DES PERES
J'OFFRE à mon papa un SAFARI
Prix à partir de $44.95
Gr. 34 à 54



au CHATEAU DE L'HABIT,
450 Lafontaine, Rivière-du-Loup
862-3384
613, 4ième avenue, La Pocatière
856-2535.

Un nouveau pas vers le jumelage de Rivière-du-Loup à Granville

[B.B.]-Un comité de jumelage de la Cité de Rivière-du-Loup avec la ville de Granville, en Normandie, sera prochainement formé.

Il s'agira d'un organisme dont la première tâche sera d'oeuvrer à sceller officiellement le pacte d'amitié que notre ville et sa jumelle de France ont déjà accepté en principe, de conclure dans les meilleurs délais.

En prévision de cette démarche décisive, le président de la Société culturelle Québec-Normandie, M. Pierre Hardy, animait ici le 28 mai dernier, une rencontre Québec-Normandie, à laquelle assistaient une trentaine de résidents de Rivière-du-Loup.

L'invité a rendu hommage aux nombreux québécois de nom et de sang normand et à ceux d'entre eux qui ont donné leur vie à Dieppe et pour la libération de l'Europe du joug nazi.

L'assistance s'est même jointe à lui pour interpréter l'hymne normand "Ma Normandie".

Le président de la Société culturelle Québec-Normandie a remercié le Conseil municipal de Rivière-du-Loup d'avoir accepté le principe d'un jumelage avec Granville, de même que M. Venance Pelletier, directeur du Service des Loisirs de la Cité, à qui a été confiée la responsabilité de mener à bien le projet.

Geste plus que symbolique

M. Hardy a expliqué ce qu'est un jumelage de villes, qui s'apparente à un mariage traditionnel. Les futurs conjoints font connaissance, se fréquentent, et finalement s'unissent pour cheminer ensemble vers un enrichissement mutuel de leur personnalité propre.

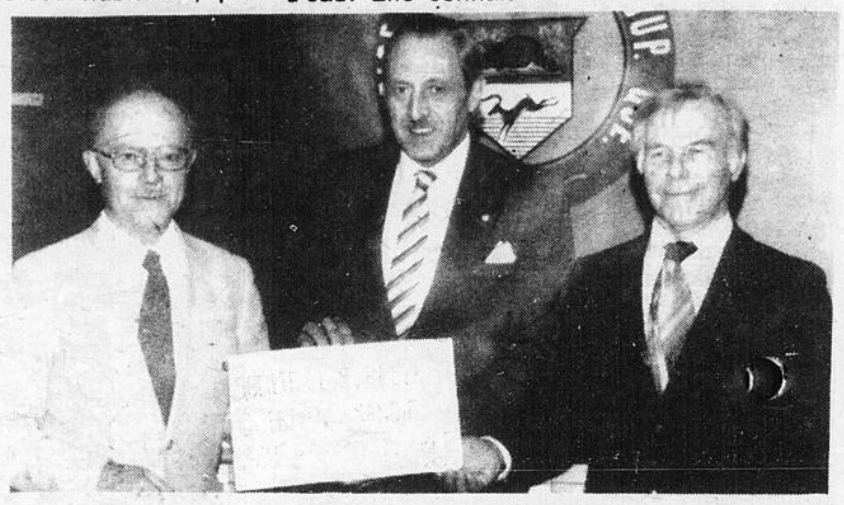
Dans la province, où M. Hardy, de naissance normande, oeuvre depuis plus de dix ans à des jumelages, l'Amitié Québec-Normandie a déjà des expériences à son actif à Lévis, Alma, Beauceville et Rivière-Ouelle.

Dans notre région, des projets sont présentement en gestation à Rivière-du-Loup, Ville La Pocatière et Saint-Jean-Port-Joli.

M. Hardy a insisté sur le sérieux et la sincérité d'un jumelage qui doit durer et porter des fruits. Tout jumelage, a-t-il dit, appartient aux populations, puisque financé par celles-ci, les rencontres et les échanges permettant aux villes jumelées de découvrir leurs ressemblances, leurs différences, attributs et points d'intérêt particulier. M. Hardy a invité ses auditeurs à épauler le travail de M. Pelletier, qui convoquera prochainement les chefs de file, des milieux municipal, scolaire, culture, des loisirs, du clergé, dans le but d'établir des relations des deux côtés de l'Atlantique, avec la ville-jumelle.

Le président de l'Association culturelle Québec-Normandie a aussi suggéré la création, avec le temps, d'un musée de la Normandie à Rivière-du-Loup, lequel pourrait accumuler des documents et objets ayant témoigné de la présence normande en Nouvelle-France.

En guise de conclusion, ce dernier a décrit sommairement Granville, port sur l'Atlantique, ville d'environ 15.000 habitants, présentant plusieurs similitudes avec Rivière-du-Loup. Granville, située non loin du Mont-Saint-Michel et de Saint-Malo, comporte une basse et une haute ville, elle se déploie devant une vaste nappe d'eau. Elle connaît de grandes marées et possède une marina et un musée. Ses attraits particuliers sont ses remparts et son église du 15e siècle.



Le maire de Rivière-du-Loup, le Dr. Yves Godbout, entouré à gauche de M. Pierre Hardy, président de l'Association culturelle Québec-Normandie, et à droite du Dr. Jean-Paul Morin, de Ste-Foy, membre de l'A.C.Q.N.

Photo Beauvais Bérubé

SPECIAL DE LA

FETE DES PERES

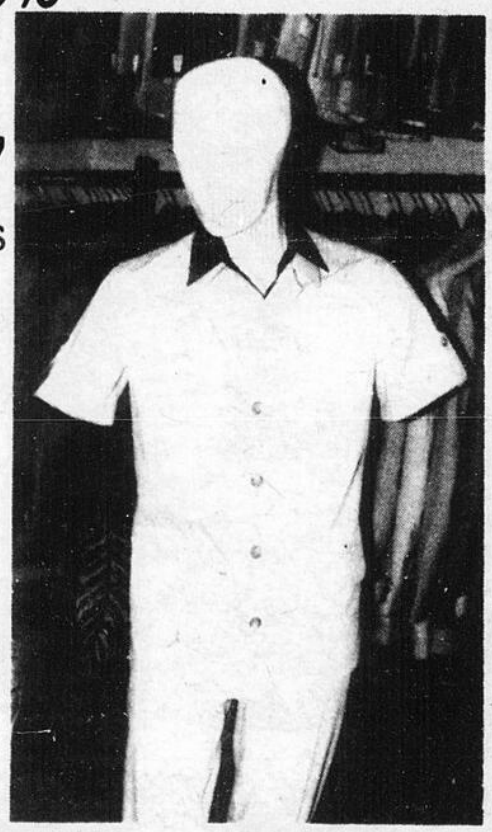
DU 8 AU 20 JUIN INCLUSIVEMENT

Rabais de 25%

sur les "SAFARI"

manches courtes et longues

Si vous avez l'occasion, nous avons le cadeau pour vous



Membre de la Plaza Lafontaine

MERCERIE VEZINA

508 Lafontaine, Rivière-du-Loup

862-2372

Les Lévesque d'Amérique se regroupent en association

[B.B.]-Une association des familles Lévesque d'Amérique du Nord est en voie de prendre naissance dans notre région.

De passage récemment à Rivière-du-Loup, M. Raymond Lévesque de Rivière-Ouelle a fait savoir à ce sujet qu'un comité provisoire de quinze personnes a été formé, pour s'occuper du recrutement de membres de la nouvelle association.

L'ancêtre Robert Lévesque, natif de Hautot Saint-Sulpice, en Normandie, arriva ici de France en 1692 et s'établit à Rivière-Ouelle. On retrouve ses descendants, au nombre de plusieurs milliers, au Québec, au Canada et ailleurs en Amérique du Nord.

M. Raymond Lévesque, qui était président des fetes du tricentenaire de Rivière-Ouelle en 1972, représente lui-même la neuvième génération de Lévesque à Rivière-Ouelle, dont huit générations sur la même ferme.

Jumelage à l'automne

Du 19 septembre au 6 octobre, M. Lévesque sera l'un des participants à un voyage d'amitié et de retrouvailles à Hautot Saint-Sulpice, alors qu'une sculpture apportée par les Lévesque du Québec sera placée dans l'église de Hautot Saint-Sulpice.

Le jumelage de Rivière-Ouelle à Hautot Saint-Sulpice est prévu pour la fin d'octobre, lors d'une télémission retransmise par satellite qui mettra en communication par l'image, les résidents de Rivière-Ouelle et du village d'origine de l'ancêtre Lévesque, en France.

Les membres de la lignée des Lévesque à Rivière-du-Loup et dans toute la région du Grand-Portage, désireux d'obtenir de plus amples renseignements sur l'Association des Familles Lévesque d'Amérique du Nord peuvent communiquer à l'adresse suivante: M. Raymond Lévesque, R.R. 1, La Pocatière, Rivière-Ouelle, comté de Kamouraska, téléphone 856-3789.



M. Raymond Lévesque et Pierre Hardy de l'Association des Familles Lévesque.

Kawasaki classique

KZ440 LTD



Rég.: $2299.

$1999.

Stylisée, sportive, classique. Il y a dix ans, on voulait parler d'une bicylindre anglaise. Maintenant, on parle de la Kawasaki KZ440LTD. Nous avons amélioré la puissance, l'efficacité et la fiabilité sans augmenter le nombre de soupapes, de cames et de cylindres. Sa simplicité a été redéfinie avec l'allumage électronique et le démarreur électrique. En ordre de marche, elle pèse moins de 400 lb. La KZ440LTD est économique, fiable et facile à manoeuvrer. Les motocyclettes classiques ne se démodent pas. Kawasaki sait néanmoins les améliorrer.

Atelier Mécanique Cartier Enr.

196 rue Beaubien Rivière-du-Loup

862-7722

Kawasaki, c'est la belle vie!

Dans le Bas Saint-Laurent:

Cinq municipalités régionales de comté d'ici l'automne 1981



Photo Beauvais Bérubé

Le nouveau président du comité de consultation photographié pendant la conférence de presse.

[B.B.]-Avec l'entrée en fonctions récente de M. Yvan Ménard, qui a succédé à M. Jacques Leblanc comme président du comité de consultation du Bas Saint-Laurent sur la loi d'aménagement du territoire, le processus de mise en place des cinq municipalités régionales de comté prévues dans ce territoire va reprendre très bientôt.

On sait que la semaine dernière, le ministre des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, annonçait la nomination de M. Ménard, qui est déjà familier avec les dossiers du comité et connaît les maires et les intervenants qui s'intéressent à l'aménagement du territoire dans le Bas Saint-Laurent.

Rappelons aussi que M. Ménard avait déjà travaillé avec M. Leblanc.

Le nouveau président du comité de consultation est détenteur d'un baccalauréat en sciences politiques et d'un M.B.A. de l'Université de Sherbrooke. De 1970 à 1974, il a été à l'emploi de l'Agence Canadienne de Développement International. Il a ensuite occupé jusqu'en 1980, le poste d'adjoint au président et directeur de la mise en marché chez Nilus Leclerc Inc., une entreprise bien connue de la région.

M. Ménard, qui a oeuvré depuis quatre ans au conseil d'administration du Conseil économique de Montmagny, a été élu président de cet organisme au début de 1980.

Continuité assurée

Au cours d'une rencontre avec les représentants des média d'information de la région à Rivière-du-Loup, le 2 juin dernier, M. Ménard s'est dit optimiste et confiant de voir se poursuivre sans accrocs le processus de mise en place des quatre autres M.R.C. du Bas Saint-Laurent, soit celles de l'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata.

Le même jour, en soirée, il rencontrait les deux autres membres du comité, MM. Emilien Michaud et Gérard Savard, pour mettre au point une cédule de rencontres avec les maires du territoire et l'échéancier de l'Opération M.R.C. dans le Bas Saint-Laurent.

Pour M. Ménard, sa tâche est de poursuivre un travail bien amorçé, sans changer la manière de procéder.

Celui-ci considère que l'interruption des activités du comité, durant la dernière campagne électorale au Québec aura permis aux maires des diverses municipalités du territoire de se former une opinion définitive sur leur sentiment d'appartenance à une M.R.C. plus qu'à une autre. Il faudra, au cours des prochaines semaines, rencontrer les Conseils de maires en vue de la préparation de projets de lettres-patentes pour les M.R.C. de l'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata.

Tout indique que c'est au Témiscouata que se tiendra le premier Conseil de Maires après la reprise des activités du comité. Cette zone se révèle particulièrement disposée à passer à la rédaction de ses lettres patentes, même si la question de la représentation des villes au sein du futur Conseil municipal de comté risque de susciter une controverse.

Malgré tout, dans l'ensemble, M. Ménard n'entrevoit pas de conflits majeurs dans la création des quatre autres M.R.C. dans la région. Si les choses vont rondement, les lettres patentes pourraient être acheminées au M.A.M. pour le début de juillet. Sinon, il faudra attendre le début de l'automne pour mener la tâche à terme.

Pour ce qui est de la zone grise formée par Ville La Pocatière, Sainte-Anne de La Pocatière et Saint-Onésime d'Ixworth, M. Ménard croit que ce territoire, entre les zones de Kamouraska et l'Islet, est maintenant prêt à opter pour son appartenance à l'une ou l'autre de ces M.R.C.

PODIATRE

Rivière-du-Loup

Mme Normande Parino
Podiatre

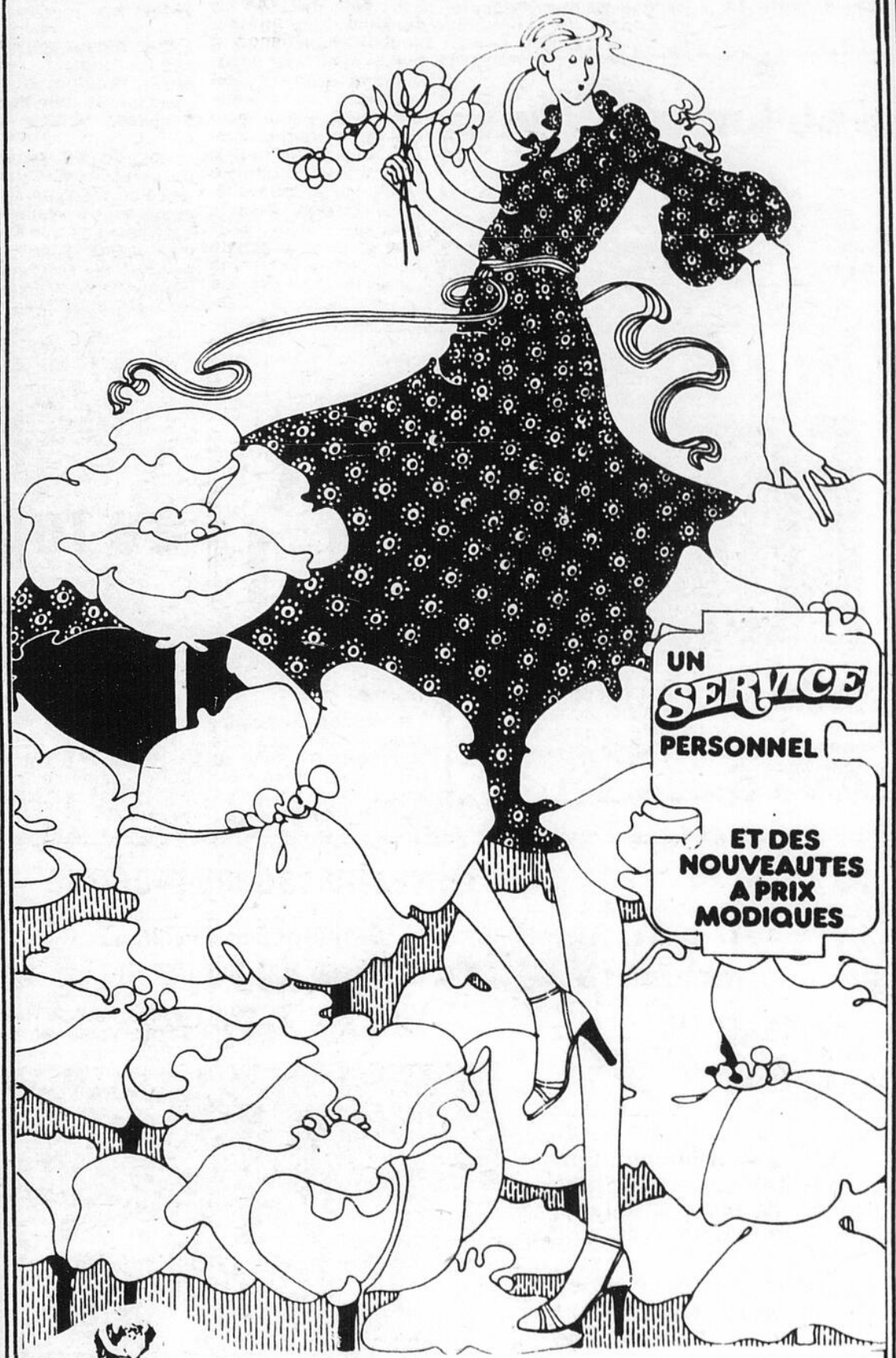
Bureau: Vendredi et samedi
à tous les 15 jours

114, rue Joly, Rivière-du-Loup
Voisin du Salon Cendrillon

Tél.: sur rendez-vous
867-2034

Bureau à Québec:
1486 Boul. St-Cyrille, ouest
Québec, G1S 1X2
Tél.: 688-1685

LE MAGASIN CHEZ QUI LES GENS VIENNENT DE LOIN



BOUTIQUE
Rose-Monde
327 rue Lafontaine
rivière du loup 867 1231
UNE DIVISION DE JOS COTE TROIS-PISTOLES

La grève des journalistes à Radio-Canada

Le public y perdra

Nous aimions Radio-Canada. Nous avons été des employés loyeux envers leur employeur et envers le public, dévoués parce que nous aimons notre métier de journalistes. Malgré ses défauts nous avions un certain respect pour Radio-Canada.,

Un respect qui rétrécit au fur et à mesure que la grève languit. Nous sommes membres d'un syndicat que nous contrôlons, nous avons eu les garanties que nos représentants étaient et sont toujours prêts à négocier sérieusement. Par contre, Radio-Canada n'a jamais voulu établir un accord avec nous.

Notre considération pour l'institution que représente Radio-Canada s'amenuise rapidement devant l'absurde comportement de cet employeur qui fait durer une grève par machisme patronal (mettre les syndicats au pas) ou, plus probablement, par simple incompétence (la machine s'est détraquée, dépassée par les événements).

Il est difficile de conserver son respect pour un employeur qui, à la table de négociations écarte du revers de la main une demande de prime pour des reporters qui comme nous à Rimouski effectuons quotidiennement une double tâche à la radio et à la télévision. "On vous donne la chance de faire les deux" nous a-t-on répliqué.

C'est méprisant. Nous faisons deux tâches et notre employeur s'imagine qu'il nous donne paternellement une chance. Comme si nous étions moins bons que les autres qui ne font normalement qu'une couverture, radio ou télévision. C'est penser que le public des informations régionales de Rimouski et Québec (mais pas Montréal) a droit à moins de service qu'ailleurs. On leur sert des journalistes à qui on "donne une chance".

A propos du public, nous voulons lui dire comment il faut se battre pour obtenir par exemple un petit moment d'antenne locale dans une émission spéciale telle que la soirée des élections. Il faut essayer de convaincre les responsables du réseau que les auditeurs de Rimouski ou ceux de Québec ont droit d'entendre au moins brièvement leurs élus locaux dont on ne parlera de toute façon pas à l'intérieur d'une grande émission du réseau.

Ce réseau dont un député fédéral critiquait récemment le manque de pan-canadianisme. Sait-on que le Téléjournal a beaucoup plus de chances de présenter des images d'un événement qui se déroule à Winnipeg ou Vancouver que si ce même événement se produit à Sept-Iles, Victoriaville, Chicoutimi, Val D'Or ou Rimouski?

L'information à Radio-Canada, conçue en fonction d'un auditoire étendu d'un océan à l'autre, ce qui est normal, ne reflète pas ce qui se passe au Québec où est concentré la presque totalité de son auditoire. Une omission énorme que la direction est incapable de corriger.

Subjuguée par les parlements, l'information (nous parlons des nouvelles) n'a de place que pour l'exotisme qui vient de province. On est pas intéressé à dire aux auditeurs ce qui se passe à la Communauté Urbaine de Québec, dans les villes moyennes de Sherbrooke ou Trois-Rivières, dans les régions agricoles, minières, papetières, côtières, touristiques. Le Québec des événements.

On est plutôt friand d'images d'un certain Québec exotique: le homard des Iles-de-la-Madeleine, une baleine échouée en Gaspésie ou une goélette antique sur le fleuve. Distraire plutôt que renseigner. Même pas l'information-spectacle, mais bien l'information-exotisme.

Ces frustrations et bien d'autres font évidemment partie du boulot, d'accord. Le présent conflit ne les fera pas disparaître et ce n'est pas pour cette raison que nous avons fait la grève, bien que...Mais lorsque nous serons rentrés au travail, il n'est pas du tout certain que nous aurons encore le goût de défendre les intérêts de nos auditeurs contre une sourde bureaucratie.

La motivation risque bien de ne plus y être et c'est là que le public y perdra. L'inconscience inqualifiable des administrateurs de Radio-Canada est en train de jeter à terre un service d'information qui avait tout de même des qualités indéniables chez le petit nombre de médias francophones de ce pays.

Les signataires de cette lettre ont chacun quelques années d'expérience à Radio-Canada, certains en ont plusieurs. Jamais nous n'avons vu les dirigeants du service de l'information tenir des consultations, prendre le pouls des journalistes, écouter leurs suggestions. Ils sont incapables de s'adapter à des conditions modernes de gestion d'entreprises.

A la suite de ces lacunes (coupures d'avec la base, ultra-montréalisation du réseau, incapacité de mener des relations de travail contemporaines) et de bien d'autres (développement anarchique du réseau au Québec, mépris des journalistes) les actuels dirigeants du service de l'information de Radio-Canada devraient se retirer. La durée de cette grève est une preuve éclatante de leur incompétence.

Les députés fédéraux qui en 1977 ont obtenu à grands cris une enquête sur l'impartialité de notre travail, enquête du CRTC qui rappelons-le n'avait rien reproché aux journalistes, ces mêmes élus devraient maintenant prendre leurs responsabilités envers une société de la couronne et exiger le nettoyage de ce que le député Jacques Olivier appelle avec raison "le bordel".

Ont signé:
Sylvie Bélanger, Alain Charbonneau, Robert Fontaine, Nicole Germain, Louiselle Lévesque, Robert Maltais, Claude Morin, Pierre Picard, Claude Ross, Marie-Reine Roy, Richard Saindon, Robert Tremblay [les 12 journalistes de Radio-Canada à Rimouski].

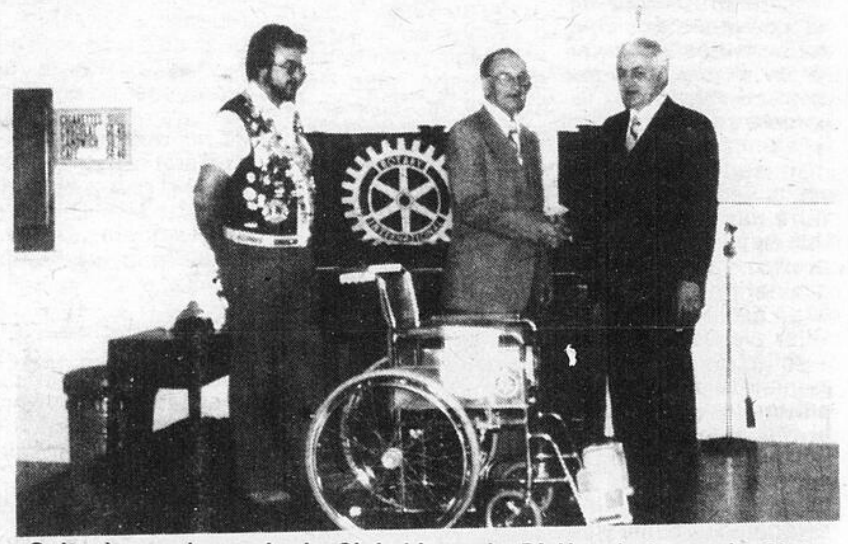
Le St-Laurent-Echo

NOMINATION



Monsieur Monette, avantageusement connu, sera au service de la population du Trans-Continental et du Témiscouata. Il se fera un plaisir de travailler auprès de ses nouveaux clients et les assure d'un excellent service.

Un bel esprit de collaboration



Suite à une demande du Club Lions de Rivière-du-Loup, le Club Rotary a offert une chaise roulante au Club de l'Age d'Or. Voilà un bel esprit de collaboration entre ces deux Clubs. Apparaissent sur la photo, de gauche à droite, MM. Damase Chicoine président du Club Lion, Claude Dupuis président du Club de l'Age d'Or et Jean-Louis Allard président du Club Rotary de Rivière-du-Loup. Lors de son dernier souper mixte, le Club Rotary de Rivière-du-Loup a intronisé deux nouveaux membres. Dans l'ordre habituel soient Pierre Thivierge et Denis Côté.



Offrez un cadeau pratique

dimanche le 21 juin

à l'occasion de la

"Fête des Pères"



Chez J.A. Boucher Enr. vous trouverez un grand choix de pipes, briquets, porte-monnaie, etc...

La meilleure sélection de volumes sur la Plaza Lafontaine et pour la fête des Pères.

Le Guide compiet du bricolage.
Le Guide du dépannage.
Vous et la loi.
Grand Atlas mondial
Les Oiseaux familiers du Québec
Le Guide des oiseaux d'Amérique du Nord.
Les beaux jardins.

La photo de A à Z.
Guide des plantes d'intérieur.
Biographie: Maurice Duplessis-Daniel Johnson.
La Dynastie des Bronfman-Jean Drapeau-Nixon-Kessinger-L'Establisment canadien Dallas-Les Evadés d'Iran. Le complot.

Librairie J.A. Boucher Enr.

230 LAFONTAINE RIVIERE-DU-LOUP 862-2896

Estimation gratuite à domicile.

Nouveau Local

Le Centre d'armoires de cuisine

Escaliers-Vanités et accessoires



Rolland Mathurin Inc.

Autrefois du Centre d'Achats
Maintenant situé au

Rivière-du-Loup 867-2264
Montmagny 248-3863.

94 Lafontaine Rivière-du-Loup

(sous-sol Château Grandville)

Venez voir la cuisine de vos rêves à notre salle de démonstration

Heures d'accueil:
Mercredi, 10h. à 16h.30
Jeudi et vendredi: 10h. à 21.00h.
Samedi, 11.30h. à 16.30h.

Place aux lecteurs

(suite de la page 4)

Un parc industriel...

Quant à la stratégie utilisée pour la mise en place du Parc Industriel, n'avez-vous pas l'impression Messieurs les Administrateurs Municipaux d'avoir commis une erreur?

N'aurait-il pas mieux valu faire accepter le projet par les contribuables avant de vous présenter devant les instances gouvernementales? Car de plus en plus, le projet du Parc Industriel semble reposer sur la volonté de quelques personnes seulement même si celles-ci nous laissent entendre avoir des demandes d'implantation ou de relocalisation d'industries.

Présentement, il appert qu'une somme d'environ $150,000. aurait été investie dans différentes démarches, étude d'urbanisme, coupe de bois, travaux de béliers mécaniques et autres et ce afin de répondre le plus rapidement possible aux demandes des promoteurs.

Avec une dette de plus de $3 millions, les contribuables de Ville St-Pascal ne doivent-ils pas être consultés quand des sommes de cette importance sont en jeux. Vous me direz peut-être qu'en tant qu'administrateurs municipaux vous vous devez de prendre des initiatives. Certes, en théorie je vous accorde raison mais en pratique, c'est une toute autre affaire.

Et je m'adresse à chacun de vous en particulier et vous pose la question suivante: "Accepteriez-vous que votre épouse ou un membre de votre famille change le mobilier de votre maison sans vous consulter?

L'investissement d'une somme de plus de $600,000. ne doit pas reposer sur du fictif ou du possible car les contribuables de Ville St-Pascal ne disposent pas de revenus assez considérables pour permettre l'implantation d'un projet d'une aussi grande envergure.

En tant que contribuable de Ville St-Pascal, je demande que l'étude réalisée par la firme d'Urbanistes Gaston St-Pierre et Associés, soit étudiée publiquement pour le bénéfice de la population parce que les données qui y figurent, révèlent l'existence de 23 industries à St-Pascal Ville et Paroisse en 1980. Sur quels critères socio-économiques ces urbanistes se sont-ils basés pour classifier des entreprises de service ou commerces en tant qu'industries?

Le contenu de ma lettre ne se veut pas une contestation du projet d'implantation du Parc Industriel ni un désir de semer la panique mais un appel à la prudence. Ma petite expérience au sein d'un organisme de développement communautaire depuis trois ans, m'a prouvé que tout projet de développement économique impliquant des deniers publics, doit reposer sur l'appui entier de la population et non sur la volonté de quelques personnes ou d'un organisme quelconque.

Les propos contenus dans cette lettre sont d'ordre strictement personnels et n'impliquent aucun organisme.

Alain Soucy,
St-Pascal.

Les Messageries du CN fermées depuis le 29

[B.B.]-Le bureau du centre des Messageries du Canadien National à Rivière-du-Loup a fermé définitivement ses portes le 29 mai dernier.

Le personnel de six membres a été partiellement dispersé par cette fermeture. Trois employés ont été intégrés à d'autres services à Rivière-du-Loup. Une employée a pris sa retraite. Un autre employé a été transféré à Québec où avait déjà déménagé le directeur du bureau, M. Raymond Morissette.

En prévision de la cessation du service à Rivière-du-Loup, on avait cessé, dès le 22 mai, d'accepter des colis pour expédition à l'extérieur.

Aux dernières nouvelles, on apprend que la compagnie F.F. Soucy Inc., dont l'usine est située à proximité de l'entrepôt des Messageries du CN, maintenant désaffecté, serait intéressée à acheter ce bâtiment, qui loge encore présentement le bureau des Télécommunications du CN.

Le centre de messageries de Rimouski, qui employait sept personnes, a aussi fermé ses portes le 29 mai.

NOUVELLE MAJORATION

les Obligations d'Épargne du Canada

À compter du 1er juin 1981, le taux de rendement de toutes les Obligations d'Épargne du Canada est porté à 16 1/4% par année pour la période de cinq mois se terminant le 31 octobre 1981.

Le taux de rendement pour chacune des années suivantes jusqu'à l'échéance des obligations demeure à 10 1/2%. Ce taux sera réévalué lors du dévoilement à l'automne des modalités de la nouvelle émission 1981/82.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA EST PORTÉ À 16 1/4% pour la période allant du 1er juin 1981 au 31 octobre 1981.

Cette augmentation porte le taux de rendement annuel de toutes les émissions d'Obligations d'Épargne du Canada non échues à 13.85% pour l'année commencée le 1er novembre 1980 (soit un taux d'intérêt de 11 1/2% pour les cinq premiers mois, de 13 3/4% pour les deux mois suivants et de 16 1/4% pour les cinq mois subséquents).

ÉMISSIONS ANTÉRIEURES À 1977

Cette majoration d'intérêt sera comprise dans le boni payable en espèces à l'échéance que recevront les détenteurs d'obligations de ces émissions. Le nouveau boni applicable à une obligation de $100 de chacune de ces émissions est indiqué au tableau suivant:

Émissions	Échéance 1er novembre	Bonis à l'échéance
1968/69	1982	$17.48
1970/71	1981	$10.37
1972/73	1984	$24.33
1973/74	1985	$29.69
1974/75	1983	$ 9.87
1975/76	1984	$13.30
1976/77	1985	$17.77

Les détenteurs qui encaissent leurs obligations avant l'échéance n'auront pas droit au boni; ils recevront seulement l'intérêt calculé au taux de rendement original indiqué sur leurs obligations. Néanmoins, ils peuvent encaisser leurs coupons d'intérêt chaque année sans perdre le droit de toucher le boni en espèces.

ÉMISSIONS DATÉES DE 1977 À 1980 INCLUSIVEMENT

Quel que soit le taux indiqué sur les certificats, un taux de rendement annuel de 13.85% s'appliquera à ces obligations pour l'année commençant le 1er novembre 1980. Ainsi, l'intérêt payable le 1er novembre 1981 pour une obligation à intérêt régulier de $1 000 sera de $138.54. En plus de produire un intérêt régulier au taux mentionné ci-dessus, l'intérêt composé des obligations à intérêt composé s'accumulera aux taux de 11.21% pour les émissions 1977/78 et 1979/80, de 11.32% pour l'émission 1978/79 et de 11.14% pour l'émission 1980/81; ces taux sont les nouveaux taux de rendement annuel moyen pour la période allant du 1er novembre 1980 jusqu'à l'échéance des titres.

La majoration porte la valeur de rachat à l'échéance d'une obligation à intérêt composé de $100 de chacune de ces émissions au montant indiqué ci-dessous:

Émissions	Échéance 1er novembre	Valeur à l'échéance
1977/78	1986	$245.01
1978/79	1985	$209.39
1979/80	1986	$211.92
1980/81	1987	$209.50

À joindre à vos certificats d'obligations.

Veuillez noter que la vente des Obligations d'Épargne du Canada, émission 1980/81, s'est terminée le 29 mai 1981. Les modalités de la nouvelle émission 1981/82 seront annoncées à l'automne.

Canada

Le numéro 1 à Rivière-du-Loup pour les prix.

VENTE D'OUVERTURE

L'entrepôt du disque se réserve le droit de limiter la quantité par client sur tous les spéciaux.

SUPERS



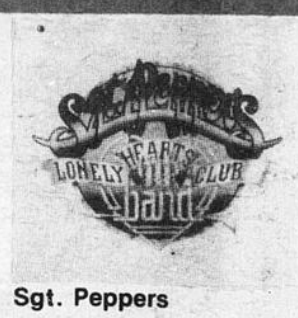
Elvis
"This is Elvis"
CPL 24031
Rég.: $17.49
Spécial: **11.97**



The Beatles
"1962-1966"
SKBO 3403
Rég.: $15.98
Spécial: **10.97**



The Beatles
"1967-1970"
SKBO 3404
Rég.: $15.98
Spécial: **10.97**



Sgt. Peppers
"Frampton, Bee Gees"
SP 6600
Rég.: $16.98
Spécial: **3.49**



The Charlie Daniels Band
"Million mile Reflections"
JE 35751
Rég.: $9.98
Spécial: **2.99**



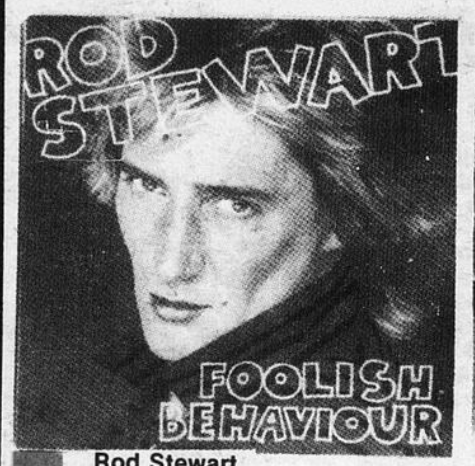
Ginette Reno
"20 grands succès"
SAQ 21013
Rég.: $8.99
Spécial: **3.49**



Julie et Marie King
"20 grands succès"
SUP 605
Spécial: **3.49**



Montage Disco
"Maxi 45T"
Rég.: $3.98
Spécial: **0.99**



Rod Stewart
"Foolish Behaviour"
XHS 3485
Rég.: $9.29
Spécial: **3.99**



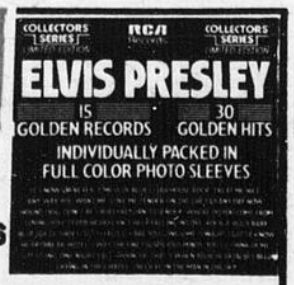
Chica
"Street Player"
FC 3615
Rég.: $9.29
Spécial: **2.9**



Johnny Mathis
"Mathis Magic"
JC 36216
Rég.: $7.98
Spécial: **2.99**

SPECIAL COLLECTIONNEURS

ELVIS
15, 45 tours importés
Sugg. $39.95
Spécial d'ouverture **$19.95**





Simon and garfunkels
"Greatest Hits"
PC 31350
Rég.: $9.98
Spécial: **6.49**



René Simard
"18 ans déjà"
No. 1806
Inclus poster 12 x 24 en couleurs.
Spécial: **2.49**

PRIX HORS



Les meilleurs groupes de notre époque
"2 disques"
C 3612-13
Spécial: **0.49**



Claude Blanchard et Cie
"Mort de rire"
JPA 7517
Spécial: **0.49**

AUX 100 PREMIERS CLIENTS NOUS REMETTRONS GRATUITEMENT UN 4

Parmi les titres suivants: Hooray, Hooray j'ai envie de m'amuser MX10754 (Louise Lemire) One Way Ticket 12



HEURES D'OUVERTURE

Lundi: 13h à 17h
Mardi-mercredi: 11h à 17h
Jeudi-vendredi: 11h à 21h
Samedi: 11h à 17h

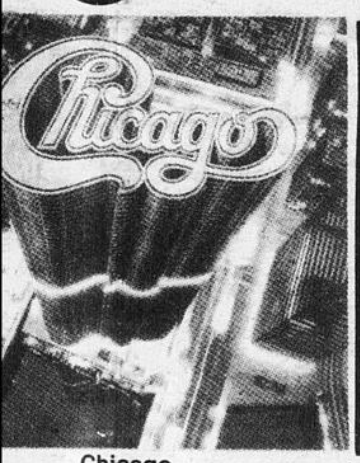
Lot de microsillons populaires
Prix de détail suggéré $7.98 et plus
de .49 à 2.99

L'entrepot du disque de québec inc.

● Division Rivière-du-Loup

59 Côte St-Jacques
Rivière-du-Loup
862-3354

RS PÉCIAUX



Chicago
"Player"
9.29



Ginette Reno
"Quand on se donne"
MM503
Rég.: $9.98
Spécial:

2.99 | 5.99

X HORS PAIR

et Cie
49



Les super grands 1976
"Bonanza"
BTU 21
Spécial: 0.79



20 succès
"Juke Box"
74005
Spécial: 0.79

NOUVEAUTES



Fabienne Thibault
KD 519
Sugg.: $9.98
Spécial: 6.49



Plume Latraverse
Livraison...par en-arrière
PFC 90647
Sugg.: $9.98
Spécial: 6.49



Tangerine Dream
"Thief"
VL 2213
Sugg.: $10.49
Spécial: 6.99



Diane Tell
"En flèche"
2424 217
Sugg.: $10.49
Spécial: 6.99



Van Hallen
"Fair warning"
XHS 3540
Sugg.: $9.29
Spécial: 5.99



AC-DC
"Dirty Deeds Done dirt Cheap"
XSD 16039
Sugg.: $9.29
Spécial: 5.99

SUCCES RETRO



Michel Louvain
"Disque d'or Vol. I"
ML 19105
Spécial: 1.67



Cé l'fun au boutte
"Microsillon double"
TVLP 74001
Spécial: 1.67



Dominique
"Show time"
ENG 4201
Spécial: 1.67



24 chansons millionnaires.
KF 105
Spécial: 1.67



Les super vedettes
"Années 60"
KF114
Spécial: 1.67



Stéphane
"Chante les Platters"
SPL 1957
Spécial: 1.67

Pour les amateurs de musique Rétro, grand choix de disques 45 tours Rég.: $1.99 **Spécial $0.49**

Pour les amateurs de danse, choix de 45 tours pour la danse

Titres disponibles.
Fly Flop Fly (Triple Swing)
Cowgirl Forée (Tango)
Sa Francisco (Rhumba)
Angela la la (Cha Cha)
Samba Samba (Samba)
L'été indien (Cha Cha)
Guantanamera (Cha Cha)
Une histoire d'amour (Rhumba)

Rég.: $1.99
Spécial
$0.99

NT UN 45 TOURS AU CHOIX
y Ticket 1230-176 (Eruption), Pilot 1230-177 (Ian Thomas Band)

AUCUN ACHAT NECESSAIRE

Hydro-Québec vendrait son surplus d'électricité au Nouveau-Brunswick

Par Lyne Chassé

Hydro-Québec songe à construire au coût de $124 millions une nouvelle ligne de transport d'électricité à 315,000 volts, longue de 95 kilomètres, reliant le poste de Rivière-du-Loup au futur poste de Madawaska prévu dans la région située au sud-est de Dégelis; de là, la ligne se prolongera jusqu'à la frontière du Nouveau-Brunswick.

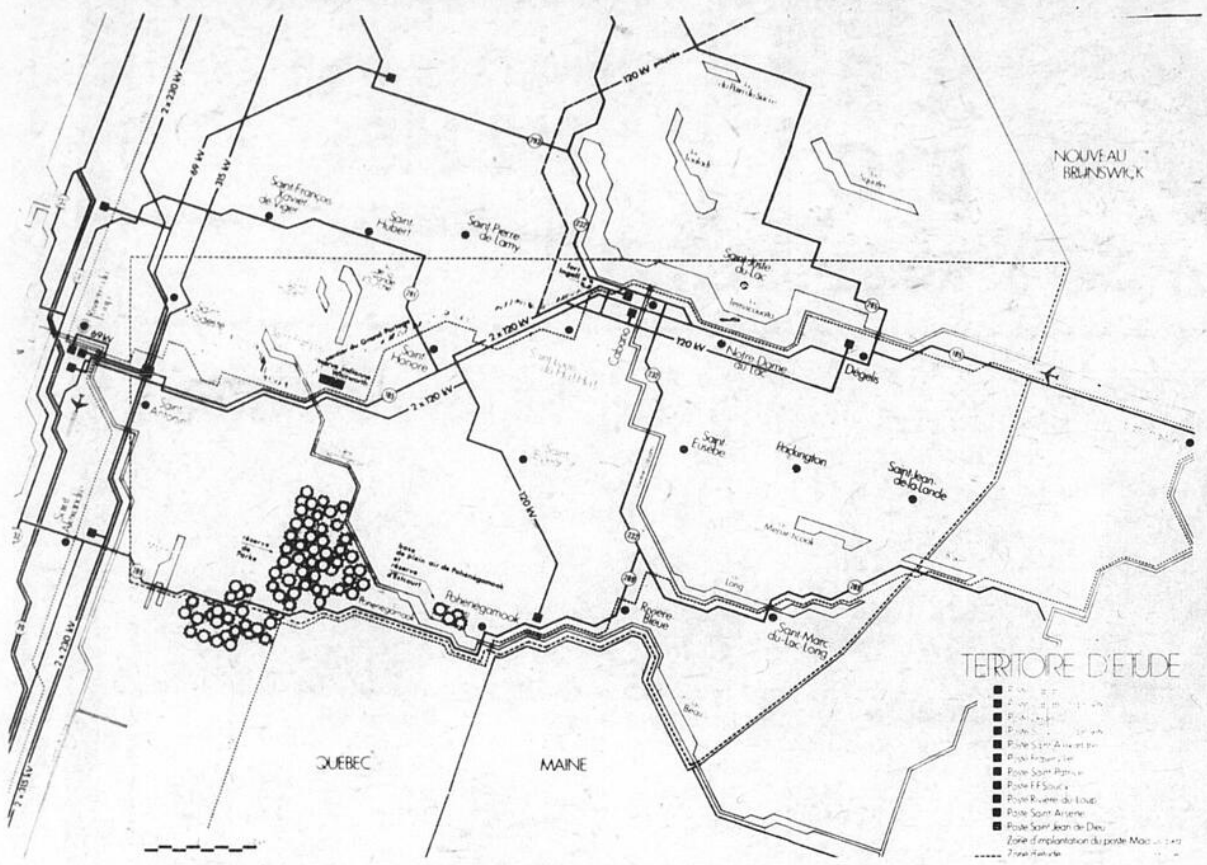
En effet, c'est ce que nous expliquaient en conférence de presse des représentants d'Hydro-Québec, vendredi dernier, à l'Hôtel de Ville, de Rivière-du-Loup.

Présentement en phase d'avant projet ('80-'82), les experts d'Hydro-Québec sont à étudier le terrain, à faire l'inventaire du milieu, la délimitation des emplacements de poste et de tracés de lignes plausibles avant d'aller en consultation dès cet automne. En outre, le projet devrait se concrétiser en 1982 et 1984 pour pouvoir effectuer la mise en service en 1985. Selon l'agent de communication Louis-Jacques Pineault, aucune entente n'est signée entre les deux provinces actuellement, toutefois, précise-t-il, il existe des avantages certains pour les deux parties (Québec et Nouveau-Brunswick) laissant croire à une entente de principe qui pourrait intervenir au cours de prochains mois.



[Photo: Lyne Chassé]

Voici ceux qui ont expliqué à la presse la seconde interconnexion possible entre le Québec et le Nouveau-Brunswick par la construction d'une ligne de transport d'électricité à 315,000 volts. Dans l'ordre habituel, MM. Guy Moisan, Louis-Jacques Pineault, Ronald Lalonde et Roland Denis, d'Hydro-Québec.



Cette carte nous montre le territoire d'étude pour l'éventuelle ligne de transport d'électricité à 315,000 volts permettant une interconnexion entre le Québec et le Nouveau-Brunswick.

Cette interconnection, souligne M. Pineault, qui serait la seconde du genre entre les deux provinces, se justifierait par la croissance moins rapide que prévue de la demande et le parachèvement du complexe La Grande; ce qui amènerait Hydro-Québec à disposer d'un surplus d'énergie. Or, le Nouveau-Brunswick pour minimiser sa dépendance en combustible, comme l'huile et le charbon serait prête à acheter ce surplus d'énergie.

Dans les faits, Hydro-Québec pourrait réaliser, affirme l'agent, des revenus prévus pour 1986-1989 de $300. à $400 millions.

Egalement dans les avantages, on note, que le consommateur québécois jouira d'un service plus fiable, les interconnexions permettant à l'Hydro-Québec de recevoir de l'assistance des réseaux voisins en cas de problèmes majeurs sur son propre réseau.

De plus, cette interconnexion, si elle se concrétisait, permettrait d'alimenter la région du Lac Témiscouata dans les années 1990.

Abordant la consultation prévue pour cet automne, M. Pineault nous mentionnait qu'elle sera la plus exhaustive possible pour toucher tous les publics. Il y aura donc, entre autres, avis dans les journaux. Par la suite, suivant l'ordre des procédures, le projet finalisé dans sa planification devra être ratifié normalement par le conseil d'administration de l'Hydro-Québec.

Surplus d'énergie...

Année internationale des personnes handicapées 1981

International Year of Disabled Persons

Un programme de subventions directes encourage les employeurs à embaucher des personnes sérieusement défavorisées sur le plan de l'emploi.

Beaucoup de personnes aptes à fournir un travail efficace et rentable éprouvent des difficultés insurmontables à se trouver un emploi stable dans le secteur privé. Ces personnes, atteintes d'un handicap physique ou mental, victimes de problèmes sociaux ou culturels, méritent la confiance des employeurs. Elles veulent travailler.

Pourquoi ce programme fédéral?

Un programme fédéral mis sur pied par Emploi et Immigration Canada vous aide à reconnaître les valeurs sûres que peuvent représenter ces **oubliés** sur le plan du travail. Un programme de **subventions directes** vous encourage à y participer.

Quelles sont ces subventions?

Le Programme prévoit le remboursement de 85% du salaire brut de tous les travailleurs admissibles pendant un maximum de 13 semaines et des tranches substantielles des salaires pourront être versées pendant une période allant jusqu'à 65 semaines. Des allocations auxiliaires allant jusqu'à 5 000$ seront aussi versées dans certains cas.

Vous êtes admissible si votre entreprise est en activité depuis au moins six mois au Canada. Ne le sont pas, les sociétés et les particuliers exemptés de l'impôt sur le revenu aux termes de la Loi.

Comment participer au programme

Les employeurs peuvent obtenir des renseignements complets sur le Programme à l'intention des personnes défavorisées sur le plan de l'emploi dans tous les Centres d'Emploi du Canada.

Puisez l'énergie là où elle se trouve

L'énergie accumulée par ces personnes peut avoir sur vous et votre entreprise un effet dont vous vous féliciterez pendant des années à venir.



Canada

Emploi et Immigration Canada — Lloyd Axworthy, Ministre

Employment and Immigration Canada — Lloyd Axworthy, Minister

Tél: 867-1480

Bureau d'Enquête du Bas St-Laurent-Gaspésie Inc.

Vyateur Pelletier

Rivière-du-Loup
46 Iberville
G5R 4C3

FESTIVIN D'ITALIE

Du 8 au 20 juin

Ça "carnavale" dans toutes les succursales de la S.A.Q.!

Dans une ambiance unique aux couleurs de l'Italie, venez découvrir les richesses de nos trouvailles et faire connaissance avec les multiples régions vinicoles italiennes.

Jusqu'au 20 juin, découvrez l'Italie pendant le Festivin.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
La cave à vin des Québécois



Photo Beauvais Bérubé

Les dix présidentes du Cercle de Cacouna sont toutes vivantes, et la plupart ont participé aux fêtes du 40ième anniversaire. Assises de gauche à droite, Mme Alphée Sirois, première présidente, Mme Edouard Roy, deuxième présidente, Mme Cécile Lemieux, présidente actuelle, et Mme Georgette Lafrance, de l'Isle-Verte, directrice du secteur 3. Debout, dans le même ordre, Mme Thérèse Lebel, huitième présidente, Mme Ruth Lévesque, neuvième présidente, Mme Jeanne-D'Arc Marquis, septième présidente et Mme Emilienne Daris, sixième présidente. Mme Claire Dunnigan, Mme Maurice Plourde et Mme Joseph D'Amours, respectivement cinquième, quatrième et troisième présidente ne figurent pas sur la photo.

L'association féminine de Cacouna fête ses 40 ans

[B.B.]-Dimanche, le 31 mai, à Cacouna, une fête paroissiale a souligné les quarante années d'existence de l'association d'abord connue sous le nom de Cercle des Dames de l'UCC, et qui, depuis quinze ans, poursuit son oeuvre comme cercle local de l'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale [AFEAS].

Organisée par une équipe dirigée par Mme Lise Thibault, du comité d'éducation du Cercle de Cacouna de l'Afeas, la journée commémorative a débuté à onze heures, à l'église, par une messe préparée par et pour les membres de cet organisme.

Durant l'après-midi, au même endroit, une centaine de membres du Cercle de Cacouna et de ceux des autres localités du secteur, soit Rivière-du-Loup, l'Isle-Verte, Saint-Paul-de-la-Croix, Saint-Arsène et Saint-Modeste, ont participé à une demi-journée de réflexion sur le thème "Prendre des décisions". Les animatrices à cette occasion étaient Mlle Jeannine Sirois agent d'animation et Mme Aline D'Amboise, recherchiste, au Service de l'éducation des adultes de la Commission scolaire régionale du Grand-Portage.

Historique

Le 11 mars 1940, après une conférence donnée par l'abbé Alphonse Belzile, aumônier diocésain de l'Union Catholique des Cultivateurs (UCC) de Rimouski, un groupe de femmes de Cacouna décidait d'adhérer au Cercle des Dames de l'UCC fondé par leur paroisse. Cet organisme, volet féminin de l'association d'agriculteurs lancée par Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski, avait pour but de sensibiliser les femmes à encourager leur mari à faire partie de l'UCC.

Quelques années plus tard, le Cercle des Dames de l'UCC changea son nom pour celui de Cercle de l'Union Catholique des Femmes Rurales (UCFR). En 1965, le Cercle de l'UCFR de Cacouna fêtait son vingt-cinquième anniversaire en collaboration avec l'U.C.C.

L'année suivante, l'UCFR et les Cercles d'Economie Domestiques s'unissaient pour former l'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale (AFEAS), le Cercle de Cacouna adoptant la nouvelle appellation, en usage actuellement.

Mieux structurée, et plus appropriée aux temps présents, l'AFEAS s'emploie à sensibiliser les femmes à tout ce qui les attend dans l'évolution de la société. Le mot d'ordre de l'AFEAS est: unité, travail, charité.

[Photos Lyne Chassé]

Obtenez jusqu'à 800 $ pour vous aider à abandonner le chauffage à l'huile.

Autrefois, le pétrole était abondant et peu coûteux, et beaucoup de Canadiens avaient recours à cette source d'énergie pour chauffer leurs demeures. Mais aujourd'hui, les sources de pétrole sont plus incertaines, et l'huile à chauffage coûte de plus en plus cher. Il importe donc que nous nous tournions vers des énergies renouvelables, ou à tout le moins vers des énergies qui abondent chez nous.

L'une des pierres d'angle du Programme énergétique national, le Programme canadien de remplacement du pétrole (PCRP) vise à promouvoir l'utilisation des sources d'énergie que le Canada possède en grande quantité, et ainsi à amoindrir notre dépendance à l'égard du pétrole. Il a pour but d'aider les propriétaires de maisons, d'un bout à l'autre du pays, à réduire à 10%, d'ici à 1990, la part qu'occupe l'huile à chauffage dans la consommation énergétique totale des résidences. Dans le cadre de ce programme de 10 ans, le gouvernement canadien vous versera une subvention qui vous aidera à remplacer votre système de chauffage à l'huile par un système utilisant d'autres formes d'énergie.

Fondamentalement, dans le cas des particuliers, le PCRP prévoit ceci: une subvention égale à 50 pour cent des frais de remplacement de votre système de chauffage à l'huile par un système utilisant le gaz naturel, le propane ou des sources d'énergie renouvelables, telles le bois et le soleil, et ce jusqu'à concurrence de 800 $. La subvention est imposable aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Toute personne possédant une maison de deux logements indépendants ou plus, et désireuse de remplacer son système central de chauffage à l'huile par une installation qui sera alimentée par une autre forme d'énergie peut être admissible à une subvention du PCRP variant entre 1 000 $ et 5 500 $.

COMMENT OBTENIR LA SUBVENTION

Si vous vous apprêtez à abandonner le chauffage à l'huile ou si vous l'avez fait depuis le 28 octobre 1980, vous êtes invité à vous renseigner au sujet de cette subvention auprès:

- du bureau d'Énergie, Mines et Ressources Canada (ÉMR), si vous remplacez votre système de chauffage à l'huile par un système utilisant le bois, l'énergie solaire ou une autre forme d'énergie renouvelable.

Le bureau d'ÉMR est situé au
605, rue Dorchester ouest
Montréal (Québec) H3B 1P4
Téléphone: (514) 283-5632
ou (sans frais) 1-800-361-8025

- de la société distributrice de gaz naturel, si vous avez adopté ce mode de chauffage.

Les modalités administratives pour le traitement des subventions accordées aux gens qui remplaceront leurs systèmes de chauffage au mazout par des installations alimentées à l'électricité ne sont pas encore au point. Des entretiens se poursuivent à cet égard avec le gouvernement du Québec. Les modalités seront annoncées prochainement. Entre-temps, si vous avez effectué un tel remplacement depuis le 28 octobre 1980, vous êtes invité à conserver vos reçus.

Le réseau de gaz naturel n'atteindra certains secteurs que d'ici un certain temps. Renseignez-vous à ce sujet auprès de votre société distributrice de gaz naturel.

VOS ÉCONOMIES SERONT PROPORTIONNELLES AU DEGRÉ DE VOTRE PLANIFICATION

Si vous projetez de remplacer votre système de chauffage à l'huile par un système alimenté par une autre forme d'énergie, ÉMR Canada peut vous aider à:

- évaluer les besoins énergétiques de votre demeure au moyen d'une analyse gratuite par ordinateur; procurez-vous à cette fin le questionnaire Ener$age;
- mieux isoler votre demeure, dans le cadre du Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (PITRC); ce programme accorde des subventions pouvant atteindre 500 $. Elles sont imposables aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Bien qu'il ne soit pas nécessaire d'isoler votre maison pour toucher une subvention dans le cadre du PCRP, nous vous invitons néanmoins à le faire avant de remplacer votre système de chauffage à l'huile par un système alimenté par une autre forme d'énergie. La puissance du système de chauffage dont vous aurez alors besoin sera réduite proportionnellement à la qualité de l'isolation de votre maison. Postez immédiatement le bon-réponse ci-dessous. Il y va de votre intérêt et de celui de tous les Canadiens.

Canada

Un autre aspect du PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL DU CANADA

Le bon-réponse ci-dessous vous permettra d'obtenir gratuitement le questionnaire d'Ener$age ainsi que des renseignements sur les subventions du PITRC et du PCRP

Energie, Mines et Ressources Canada — Energy, Mines and Resources Canada

Nom
Prénom(s)
Adresse
Ville
Province
Code postal
Téléphone

Veuillez me faire parvenir
☐ le questionnaire d'Ener$age
☐ des renseignements au sujet des subventions du PITRC pour les maisons construites avant 1961
☐ des renseignements sur le PCRP en ce qui a trait au remplacement du pétrole par ☐ le propane ☐ le bois ☐ l'énergie solaire

(Pour obtenir des renseignements au sujet du remplacement de votre système de chauffage à l'huile par un système alimenté au gaz naturel, communiquez avec la société distributrice de gaz naturel.)

Je désire recevoir cette documentation ☐ en français ☐ en anglais

Canada

Cochez les cases pertinentes et postez dès aujourd'hui à: Ener$age, C.P. 3500, Succursale "C", Ottawa (Ontario) K1Y 4G1

MANGEZ PEU
MAIS MANGEZ MIEUX
C'EST LA QUALITE ET LA DIVERSITE QUI COMPTENT
DSC DE RIVIERE-DU-LOUP ET VOTRE JOURNAL

NOMINATION



La direction de 4 Saisons-Ford est heureuse d'annoncer la nomination de M. Gérard Lebel au poste de vendeur.

M. Lebel jouit de 15 années d'expérience en automobiles, notamment en mécanique.

Il saura vous conseiller judicieusement dans le choix d'une voiture neuve ou d'occasion.

Tél. bureau: 862-6324
Tél. résidence: 862-0402.

Chambre de Commerce amplifie son rayonnement

Par Lyne Chassé

La Chambre de Commerce locale de Rivière-du-Loup désire de plus en plus amplifier son rayonnement auprès de la population et pour se faire connaître, elle s'est munie, entre autres, d'un kiosque portatif.

C'est que présentait aux membres de la Chambre qui assistaient à l'assemblée générale, mardi dernier, M. Régis Bernier, président de l'organisme local.

Soulignons que ce kiosque a été conçu par M. Pierre Bélanger des "Enseignes Bélanger" alors que la conception visuelle est due à M. André Dubois. Ce kiosque, a affirmé M. Bélanger, sera peut-être le premier d'une série qui pourrait être vendue à l'échelle provinciale. Egalement, toujours dans le but d'activer la communauté louperivoise, la Chambre de Commerce s'est associée au festival Chevaurama par la conception d'une d'une affiche placée au centre-ville. Dans le même sens seront disposées trois affiches identifiant la Chambre aux trois entrées de la ville et pourront donner les activités majeures de notre Cité. Ce qui faisait dire à M. Bernier que c'est une autre façon d'attirer ici le tourisme de passage dans la région et le garder sur place.

Par ailleurs, M. Bernier a dressé un bilan des activités de la Chambre pour la présente année. Ainsi, Il a noté le travail de chacun des comités, tels la participation de la Chambre aux séances du conseil municipal de Rivière-du-Loup, l'inscription de Rivière-du-Loup au programme d'assainissement et d'aménagement de la rivière du Loup..

De plus, il a fait remarquer la participation de la Chambre de commerce locale de Rivière-du-Loup à différents colloques ou congrès comme celui tenu par l'Association québécoise des techniques de l'eau, le 14 mai dernier.

En outre, il a relu pour les membres le mémoire soumis au bureau des audiences publiques sur l'environnement concernant le port méthanier à Gros-Cacouna où la Chambre de commerce s'est prononcée en faveur.

Par ailleurs, M. Bernier a rappelé l'appui donné à la Télévision communautaire de Rivière-du-Loup pour le projet d'implantation d'une radio communautaire FM du Grand-Portage. La Chambre dit appuyer ce projet parce qu'il n'en est pas un à caractère privé servant à promouvoir des intérêts privés.

Centralisation des organismes d'ordre communautaire

Un des dossiers sur lequel travaille présentement la Chambre locale est la centralisation des organismes communautaires et ceci, souligne M. Bernier, dans le but d'éviter la multiplication des secrétariats. Ainsi, en collaboration avec la directrice du Centre d'Action bénévole du Grand-Portage, Mme Claire Nadeau, une rencontre a lieu aujourd'hui mardi le 9 juin. Sur ce, M. Bernier nous précisait que pourrait être considérée la possibilité de rallier les organismes subventionnés afin de centraliser leurs opérations et que la solution adéquate serait l'unité de lieu.

Enfin, la Chambre de commerce a décidé de donner son appui à un projet de piste cyclable de l'ordre de $250,000.00. Le trajet de cette piste serait le boulevard Thériault, le chemin Fraserville, la route du Fleuve à Notre-Dame du Portage pour revenir au boulevard Thériault.



(Photos Lyne Chassé)

M. Régis Bernier présente un modèle réduit des affiches qui seront placées aux entrées de la ville de Rivière-du-Loup.



M. Régis Bernier [à gauche] accompagné de M. Pierre Bélanger [à droite] montre à l'assistance le kiosque portatif d'information de la Chambre de commerce locale de Rivière-du-Loup.

Attention!
A tous
les PAPAS

LINGERIE
Beaulieu Inc.
325 TEMISCOUATA, RIVIERE-DU-LOUP-862-2160

Billets gagnants du 30 mai
84162 (non réclamé.
77421 : gagnante, Mme Rosaline Plourde de Rivière-du-Loup.

Venez choisir
un cadeau à votre
papa préféré

HABITS, un seul prix $139.95



Vestons sports
en laine et polyester - en suédine
Nous vous donnons un PANTALON



Habits à $139.95
En plus nous vous donnons:
CHEMISE, CRAVATE, BAS et CEINTURE



Ensembles Safaris
à manches courtes et manches longues
Nous vous donnons un GILET manches courtes
d'une valeur d'environ $20.00



Dans l'ordre habituel, MM. Roch Perreault, gérant du secteur Grand-Portage à l'Hydro-Québec, Jean-Claude Servais, chef de la division "Exploitation et projet", Marc Jean, chef de la division "Activités commerciales" et André Bélanger, chef de la division "Construction et entretien".

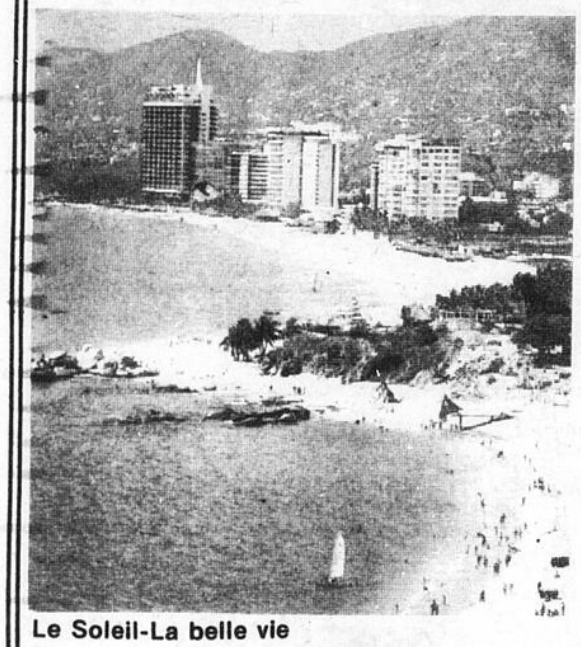
[Photos Lyne Chassé]



Sur la présente photo, de gauche à droite, on aperçoit, MM. Louis-Jacques Pineault, agent de communication, Roch Perreault, gérant du secteur Grand-Portage à l'Hydro-Québec, Jean-Claude Servais, chef de la division "Exploitation et projets", Marc Jean chef de la division "Activités commerciales" et André Bélanger, chef de la division "Construction et entretien".

A l'occasion de son 5ème anniversaire

4 saisons



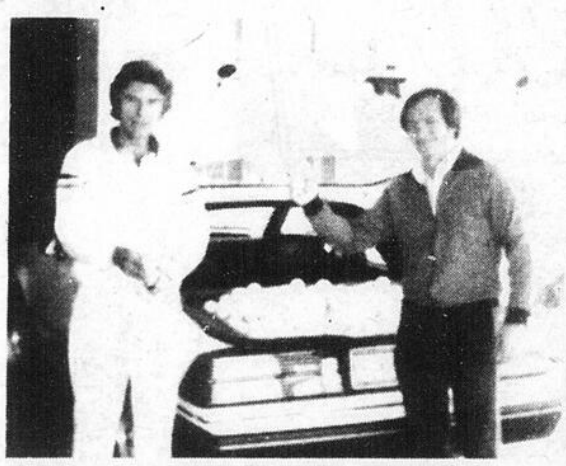
vous envoie promener... loin

-Il n'est pas nécessaire de savoir jouer au tennis.

-Il suffit de savoir compter.

Le Soleil-La belle vie

-Et si vous savez compter vous viendrez chez 4-Saisons de toute façon.



2 joueurs-Combien de balles de tennis?

Voyage offert en collaboration avec Club-Jeunesse de Rivière-du-Loup et Braniff International.

CONCOURS 5IEME ANNIVERSAIRE

Période: 1 juin-31 juillet 1981

Participation: Tout achat d'un véhicule neuf ou d'occasion de $2000. et plus vous donne une chance de gagner en donnant le plus justement possible le nombre de balles de tennis qu'il y a dans notre voiture.

Le prix sera décerné à la personne qui aura donné juste ou qui sera le plus près du nombre exact. (En cas d'égalité, un tirage au sort déterminera le gagnant).

Prix offert: Voyage de 1 semaine pour 2 personnes à Acapulco. Incluant les billets d'avion et l'hôtel de 1ère classe sur la plage. Le gagnant devra voyager avant le 15 décembre 1981 et le prix n'est pas échangeable pour de l'argent.

"4 Saisons a payé les droits exigibles en vertu de la loi sur les concours publicitaires. Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec".

Hydro-Québec, secteur Grand-Portage, se restructure

Par Lyne Chassé

Avec la vente du réseau électrique de la Cité de Rivière-du-Loup qui a occasionné l'arrivée de 7,500 abonnés, Hydro-Québec, secteur Grand-Portage a procédé à une réorganisation de sa structure administrative.

Cette annonce était faite par le gérant du secteur Grand-Portage, M. Roch Perreault, en conférence de presse, vendredi dernier.

Ainsi, la division "Activités commerciales", responsable principalement du service à la clientèle, d'accueillir les demandes des abonnés, de voir aux activités de comptabilité-abonnés, de ventes existe toujours et son chef en est M. Marc Jean.

Par contre, la division "Distribution" a été scindée en deux: "Exploitation et projets" et "Construction et entretien". La nouvelle division "Exploitation et projets" est chargée des travaux relatifs à la conception et à l'exploitation du réseau de distribution du secteur. M. Jean-Claude Servais s'occupe de l'administration de cette division. Quant à la division "Construction et Entretien" elle exécute les activités de construction et d'entretien du réseau en plus d'être responsable du dépannage lorsqu'un bris quelconque se produit au niveau de la distribution de l'électricité aux abonnés. Cette division est supervisée par M. André Bélanger.

Nouvelle construction

Notons qu'Hydro-Québec, secteur Grand-Portage, emploie présentement 74 employés et que vue la nouvelle structure, il se peut que le nombre de postes soit porté à 84 d'ici '83.

En outre, l'administration d'Hydro-Québec est actuellement en pourparlers pour acheter l'ancien garage de la voirie, rue Fraser à Rivière-du-Loup, et ce, dans le but de regrouper toutes les divisions et services dans le même édifice. Pour ce faire, une bâtisse de 45,000 pieds carrés avec garage et entrepôt serait construite. Aussi, si les négociations vont bon train avec le Ministère des Transports, la construction débuterait en '82 pour rendre l'édifice habitable vers fin '82, début '83. Quant aux anciens locaux de la voirie, ils pourraient être éventuellement loués.

TIRE DE TRACTEURS A CACOUNA

DIMANCHE le 14 juin 1981, à 13 heures, grande tire de tracteurs à Cacouna au sud de la meunerie Rouleau. Le tout sera suivi d'une soirée avec orchestre pour la distribution des trophées & bourses. L'inscription des concurrents se fera de 9 heures à midi à la meunerie Rouleau. Venez en grand nombre. Organisée par le club de motoneige les Déserteurs Inc. de Cacouna.

INVITATION A LA POPULATION DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

Vous êtes invités à la bénédiction de notre ferme qui se déroulera

Dimanche, le 14 juin 1981 à 14 heures, à la ferme Pingouin de Notre-Dame-du-Portage.

Elle sera présidée par M. l'abbé Noël Lizotte, curé de Notre-Dame-du-Portage et suivie d'un vin d'honneur et d'un goûter.

Vous nous feriez un immense plaisir d'être parmi nous pour cette journée.

Amicalement,

La famille Lionel Larouche.
Notre-Dame du Portage.



Mangez à votre faim et perdez du poids et des pouces. de 15 à 25 lbs. par mois.

Phyto

MARCEL OUELLET, gérant
828, rue Wilfrid, Saint-Pascal-Tél.: 492-6901

BETONAL Ltée

DIVISIONS

BETON PREPARE MONTMAGNY	248-0953
BETON PREPARE BELLECHASSE	243-2102
BETON PREPARE KAMOURASKA	856-3409
BETON PREPARE RIVIERE DU LOUP	1-800-252-0866
BETON PREPARE RIMOUSKI	1-800-25[illegible]66
BETON PREPARE DORCHESTER-ST-ANSELME	88[illegible]096
BETON PREPARE DORCHESTER-STE-ROSE DE WATFORD	625-9381
BETON PREPARE BELLCO ST-RAPHAEL	243-2791
BETON PREPARE BELLCO TOURVILLE	1-800-463-7016
BETON PREPARE RIMOUSKI	723-2633
TRANSPORT COTE SUD	243-2106

76 BOULEVARD ST-PIERRE
ST-RAPHAEL, BELLECHASSE
243-2102
Service — Qualité

BETON PREPARE
GRAVIER
PIERRE CONCASSEE
REMPLISSAGE
SABLE LAVE OU SASSE
TRANSPORT D'AGREGATS

FELICITATIONS

ET VOEUX DE SUCCES A

DENIS ET HENRI OUELLET

(D. H. OUELLET INC.)

à l'occasion de l'ouverture

LES SUPERMARCHÉS

provigo

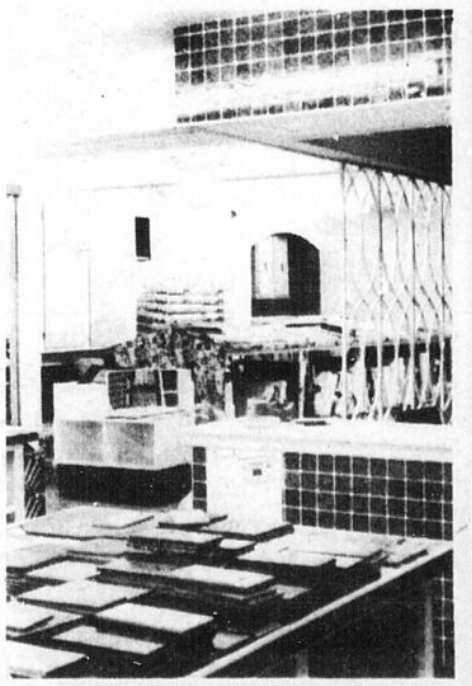
COMPLIMENTS DE

René Yézina Céramique

● CERAMIQUE ● CIMENT POLI ● MARBRE

376 LAFONTAINE **RIVIERE-DU-LOUP**

TEL: 862-6294 — SOIR: 862-4277



A Saint-Pascal:

Le règlement 155 sur la construction domiciliaire soulève de l'opposition

[B.B.]-A moins d'un changement d'attitude des autorités municipales de Saint-Pascal, un groupe de promoteurs de développements résidentiels de cette ville n'aura guère d'autre alternative que celle d'agir pour empêcher l'adoption du règlement municipal 155, relatif à la mise en place de services publics dans les nouveaux secteurs de construction domiciliaire.

C'est ce que "Le Saint-Laurent-Echo", a appris de source fiable au début de la semaine dernière.

A la suite de l'adoption en première lecture de ce règlement, le 6 avril dernier, les mêmes promoteurs, lors d'une séance subséquente du Conseil, ont présenté un mémoire dans lequel ils faisaient valoir que le règlement 155 ne pouvait être approuvé définitivement dans sa forme initiale, avant d'avoir été étudié par les deux parties concernées, soit les autorités municipales et les promoteurs de développements résidentiels à Saint-Pascal.

Ces derniers voulaient obtenir des explications complètes sur la teneur du même règlement, par ceux qui l'avaient préparé.

Le même mémoire demandait que le règlement 155 ne franchisse pas de nouvelles étapes vers sa mise en vigueur immédiate, mais que son adoption soit retardée indéfiniment. Le mémoire réclamait en outre la formation d'un comité pour étudier à fond cette règlementation et formuler des recommandations à la ville, de manière à en arriver à l'adoption d'un règlement qui ne freinerait pas le développement domiciliaire à Saint Pascal, tout en étan équitable envers les ci toyens, les nouveaux propriétaires de maisons et les promoteurs de développement domiciliaire.

Démarche inutile?

Depuis, le Conseil de Ville de Saint-Pascal, qui avait semblé favorable à la tenue d'une rencontre avec les promoteurs, pour en arriver à des modifications du règlement 115, a ignoré complètement la requête de ces derniers, en publiant sans aucun changement le texte de la règlementation municipale en question.

De plus, le 20 mai, avis public a été donné de la tenue, à l'Hôtel de Ville de Saint-Pascal, les 10 et 11 juin, d'une consultation par enregistrement sur la tenue d'un scrutin secret pour connaître la volonté des électeurs-propriétaires de la ville, concernant l'adoption ou le rejet du règlement 155.

Si moins de 105 électeurs-propriétaires enregistrent leur volonté lors de cette consultation, le règlement 155 sera considéré comme approuvé définitivement.

Cette réglementation vise à déterminer les garanties que devra donner toute personne à la demande de laquelle la ville de Saint-Pascal décrétera l'exécution de travaux municipaux pour la réalisation de nouvelles constructions sur des terrains faisant l'objet d'une demande en ce sens.

Effets négatifs

Le réglement prévoit notamment que les propriétaires de terrains faisant l'objet d'une demande de services d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial, de protection contre l'incendie et de voirie devront défrayer à 85 pour cent le coût de ces infrastructures, le montant devant être déposé avant le début des travaux. Le 15 pour cent restant sera réparti sur l'ensemble de la municipalité. Les terrains faisant l'objet d'une demande de services seront soumis à une taxe de secteur.

Les promoteurs estiment que le règlement 155, tel que formulé, crée une injustice grave à l'endroit de tout nouveau propriétaire qui a l'intention de s'établir dans la ville de Saint-Pascal dans une nouvelle résidence.

Ils croient en outre que si ce règlement est accepté tel quel, il serait pour les nouveaux citoyens, une invitation à se construire ailleurs que dans les limites de la ville de Saint-Pascal, où le coût des services est moindre.

La perte de ces citoyens-résidents n'aiderait pas à alléger le fardeau de taxes des citoyens actuels de Saint-Pascal.

La région, une pépinière de musiciens

La section KRT des Concours de Musique du Québec et du Canada livre en 1981 une moisson exceptionnelle de Jeunes musiciens qui remportent des honneurs. Ainsi, la finale nationale des Concours de Musique du Canada qui se tiendra à Québec du 4 au 12 juillet prochain permettra à quatre jeunes du milieu de se mesurer il s'agit de: Marie-Claude Dubé, 90%, Charles Breton, 89%, Lydia Lavoie, 85%, Maurice Laforest, 85%. Bravo et bonne chance!



Marie-Claude Dubé

D'autre part, la finale provinciale des Concours de Musique du Québec avait lieu à Montréal les 14-15-16 mai derniers. De notre région, toujours Marie-Claude Dubé, Geneviève Dumais, Guylaine Flamand s'y sont distingués avec 85%.

Un total de $3,550. en bourses a été distribué à nos 24 gagnants régionaux par la section KRT des Concours de Musique qui recueille ces fonds chaque année, par la vente de billets lors d'un tirage à l'automne. Félicitations à tous.



Charles Breton

Téléphone (418) 862-8912

SÉCURITÉ COUGAR INC

Léopold Léveillé, repr.

C.P. 214
Rivière-du-Loup, Qué.
G5R 3Y8

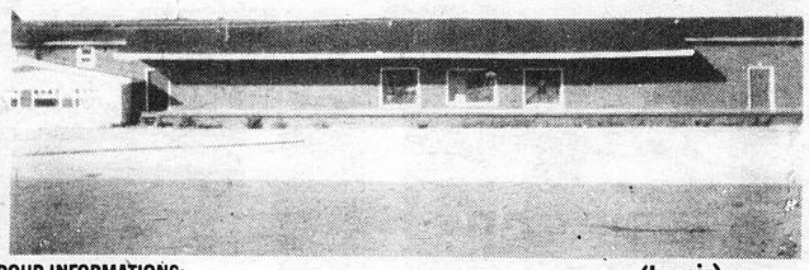
24 HEURES

LOCAL COMMERCIAL A VENDRE

7,000 pi. car.

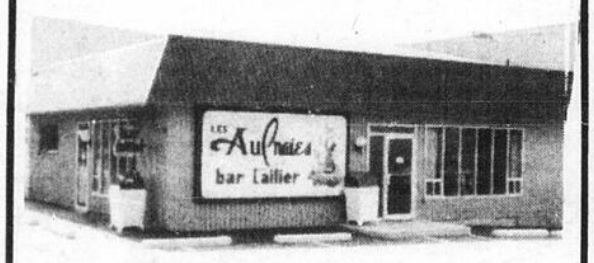
TRES BON PRIX

Situé au 625 Lafontaine, Rivière-du-Loup. Dimension approximative de 32 X 175 pi. car. Idéal pour commerce de tout genre.



POUR INFORMATIONS: (le soir)

646 Lafontaine Rivière-du-Loup 862-8238—862-6546



- Crème molle
- 16 essences de crème glacée
- Fromage en grains
- Dépanneur licencié
- Ouvert à l'année, 7 jours par semaine

Bar Laitier Les Aulnaies

Route 20 Sortie 430 . Village des Aulnaies

Tél: 354-2915

Mariés 81

Venez choisir vos faire-part de mariage parmi notre magnifique collection...

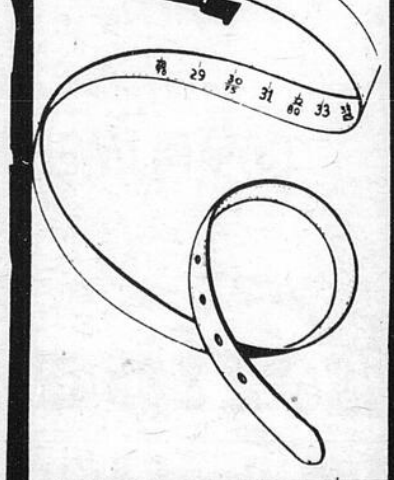
- le plus grand choix de styles d'avant garde sur papier de première qualité
- impressions thermogravées de haute-qualité
- choix exclusif de caractères

Nos spécialistes se feront un plaisir de vous conseiller. Faites votre commande tôt.

bellavance inc.

CENTRE D'ACHATS RIVIERE DU LOUP (418) 862 7877

MAIGRIR



OBTENEZ UN CADEAU DE $19.95 POUR APPRENDRE À PERDRE DU POIDS

CEINTURE DE CUIR GRATUITE EN JOIGNANT MAINTENANT LES RANGS DES WEIGHT WATCHERS

NOUVEAU!

CEINTURE EN CUIR VÉRITABLE WEIGHT WATCHERS (pour hommes et dames), S'AJUSTANT À LA PERFECTION À MESURE QUE VOTRE TOUR DE TAILLE S'AMENUISE.

Joignez-vous à un cours des Weight Watchers au Québec.

Classe ouverte tout l'été y compris le 24 juin et le 1er juillet.

Pour informations:
Tél.: 862-4767 et 862-2681.

CE QU'IL Y A DE PLUS BEAU, C'EST LA FAÇON DONT LE PROGRAMME DES WEIGHT WATCHERS VOUS AIDE À PERDRE DU POIDS ET À DEMEURER MINCE: REPAS DÉLICIEUX, UN PLAN RÉVOLUTIONNAIRE DE MODIFICATION DES HABITUDES ALIMENTAIRES, ET LE SUPPORT AMICAL ET MORAL QUE VOUS TROUVEZ DANS NOS RÉUNIONS.

OFFRE POUR UN TEMPS LIMITE

ENRÔLEZ-VOUS DÈS MAINTENANT **LOCAL**

SOYEZ GRATIFIÉ

WEIGHT WATCHERS

LA VRAIE SOLUTION

Weight Watchers du Québec Ltée dont l'usage est enregistré. Tous droits réservés. Valide pour la province de Québec seulement.



Mme MARILYN REICH
Directrice de région

Maison des Femmes
37 rue Delâge,
Rivière-du-Loup
862-4767

- Aucun contrat
- Frais d'inscription $10.00
- Classe hebdomadaire $5.

PHOTOGRAPHIEZ VOTRE FAMILLE ET GAGNEZ $100.00 EN PRIX



Faites-nous parvenir une ou plusieurs photographies représentant votre famille dans des situations ou moments dénotant une certaine originalité et le St-Laurent-Echo en collaboration avec les 4 photographes participants pourra vous remettre l'un des quatre prix à l'enjeu.

1er prix	**$50.00**	**3ième prix**	**$10.00**
2ième prix	**$25.00**	**4ième prix**	**$5.00**

Les noms des gagnants seront connus le 4 août.

Tout litige quant au concours peut être soumis à la Régie des Loteries du Québec.

Le St-Laurent-Echo
• RIVIERE-DU-LOUP • TEMISCOUATA • KAMOURASKA

Gaéten Roussel représentera le journal, en tant que 5ième juge.

Nom.....

Adresse.....

.....

Code postal.....

REGLES DU CONCOURS.

1-Nous faire parvenir le bon de participation avec vos noms et adresses.
2-Poster chacune de vos photographies avec une enveloppe de retour affranchie si vous désirez récupérer votre photo.
3-Chaque photographie devra être identifiée au dos.
4-Grandeur des photos maximum 5 x 7-noir et blanc ou couleurs acceptées.
5- Les photos seront jugées selon l'originalité.
6-Certaines photographies des participants seront publiées, à chaque semaine durant le concours, sans pour autant être primées.
7- Ce concours s'adresse aux amateurs de tous les âges.
8- Les cinq photographes agiront comme juges.
9- Les employés du Journal "Le St-Laurent-Echo" ne peuvent participer à ce concours.

Le concours
est d'une durée de 8 semaines

Les juges sont les photographes suivants:

Lavoie Photo ENR.
328, Lafontaine,
Rivière-du-Loup
Tél.: 862-6951

Photo Michel Enr.
104 Témiscouata C.P. 700
Rivière-du-Loup 867-2660.
Photographie en général.
Membre actif de l'association des Photographes professionnels du Québec "APPQ".

Studio Roger Inc.
392 Lafontaine, Rivière-du-Loup, 862-2362
Service de développement couleurs en 7 heures.
(Apportez avant 10h. et livrez à 17h.)

Studio GIL
Tél: 851-1315
J.-P. MORENCY, prop.
PHOTOGRAPHIE COMMERCIALE
STUDIO - MARIAGE
ACCESSOIRES PHOTOGRAPHIQUES
121 Notre-Dame est C.P. 1600 Trois-Pistoles

à noter

L'ASSOCIATION DES MESUREURS DE BOIS LICENCIE DE LA PROVINCE DE QUEBEC, REGION 01

Samedi le 13 juin 1981, tous les mesureurs de bois licenciés de la région 01 (Bas St-Laurent-Gaspésie), sont cordialement invités à participer à l'assemblée générale qui se tiendra à Ville Dégelis, comté de Témiscouata. L'accueil et l'inscription des congressistes débuteront à 13.00 heures, à l'école Polyvalente de Ville Dégelis. Deux conférenciers de marque, soit messieurs Jules Dionne, ing. f. et Philippe Baës, tech. f., entretiendront l'auditoire sur des sujets tels que: les caries de couronne dues à l'épidémie de la Tordeuse des Bourgeons de l'Epinette et l'estimation des volumes du bois à l'aide d'un facteur masse-volume. A compter de 17.00 heure, la Société de Conservation de la Gaspésie présentera un kiosque d'information sur la prévention des incendies forestiers. Pour clôturer cette journée d'étude, la ville hôtesse offrira un cocktail. Ensuite un excellent banquet sera suivi à 19.00 heure, duquel succédera une soirée sociale, musique et danse. Le tout se déroulera aux locaux de la polyvalente.

ASSERMENTATION-DEFENSE NATIONALE



Le 5 juin aura lieu au Centre de Recrutement Détachement de Rimouski, la cérémonie d'assermentation des candidats au programme de subvention universitaire. Le Lieutenant-Général Thériault, CMM, CL, Vice-Chef de l'Etat-major de la Défense présidera la cérémonie. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le capitaine Corriveau à 722-3273.

ECKANKAR, UN GENRE DE VIE

Une introduction à "ECKANKAR, un genre de vie", sera présentée le dimanche, 21 juin, à 14 heures, au Motel Universel, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Rivière-du-Loup. ECKANKAR est une voie individuelle, permettant aux audacieux et aux aventureux de devenir maîtres de leur propre monde et de leur destinée, de gagner la liberté véritable, par la connaissance des lois spirituelles régissant cet univers, par la pratique des exercices spirituels de ECK et par la reconnaissance de leur identité réelle.

CONGRES REGIONAL DES CERCLES DE FERMIERES, LE 18 JUIN

Le Comité Exécutif de la Fédération 2 des Cercles de Fermières annonce la tenue de son Congrès Régional qui se tiendra à l'église de Sainte-Félicité, jeudi le 18 juin sous la présidence de Madame Françoise Bélanger. L'inscription débutera à 8 heures a.m. Plus de 500 congressistes venant des Comtés de Matane Rimouski, Matapédia et Rivière-du-Loup sont attendues. A cette rencontre annuelle, les Responsables Régionales des comités présenteront une synthèse des rapports reçus de tous les cercles, résultats des études faites auprès de leurs membres sur différents sujets tels que: Comité Culturel: "Quels sont les droits et devoirs du couple, droits et devoirs des enfants, des adolescents et de l'Etat face à la famille?" Comité Agriculture-Consommation: "Oui on en a des produits". Comité Orientation des Cercles: "La Relève dans les cercles. Les moyens à prendre pour intéresser les jeunes à adhérer à notre Association". Comité des Arts Domestiques: "La perfection et la Créativité dans les Arts". Une exposition de travaux d'Artisanat sera ouverte au public le 17 juin de 19 heures à 22 heures au sous-sol de l'église de Ste-Félicité. Comme le veut la tradition, cette exposition offrira des pièces de très grande qualité, puisqu'elle réunira les plus beaux exhibits de chacun des cinquante-quatre cercles de la Région. Nous donnons rendez-vous à nos membres à ce Congrès Régional.

EXPOSITION A LA VILLA ST-PASCAL

"La Villa St-Pascal organise pour la cinquième année son exposition, les 12-13-14 juin prochains. Vous pourrez voir et même entendre les réalisations que les personnes âgées ont pensé et créées dans divers domaines des arts. Toute la population est cordialement invitée à venir visiter et rencontrer les artisans de cette manifestation.

MAISON DES FEMMES DU GRAND-PORTAGE

Une rencontre aura lieu le lundi, 15 juin à 17h.30 au 37 rue Delage pour les femmes qui siègent sur les conseils d'administration. Bienvenue à toutes.

L'HARMONIE REMERCIE

L'Harmonie de Rivière-du-Loup est heureuse que vous ayez accepté de participer généreusement à sa dernière campagne de souscription. Le Conseil d'Administration, le Directeur musical et tous les musiciens vous disent merci. En plus de nous être d'un grand secours sur le plan financier, votre participation est pour nous une marque d'appréciation et d'encouragement de votre part. Grâce à des gens comme vous, nous pourrons continuer à promouvoir le goût de la belle musique dans toute notre région. Nous osons croire que vous avez été satisfait du concert que nous avons présenter à nos Membres Honoraires le 24 mai dernier et que vous continuerez à nous apporter votre support et votre encouragement. Avec toute notre reconnaissance, l'Harmonie de Rivière-du-Loup Inc., Pierrette Lafrance, présidente.

RESEAU D'HEBERGEMENT: LE GITE DU PASSANT, SUR LA COTE-DU-SUD

A la suite de l'inscription des personnes désireuses de faire partie du réseau **Le Gite du passant,** la sélection finale a été effectuée par les représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Les personnes sélectionnées recevront d'ici peu, un avis de convocation pour le lancement officiel du réseau. Celui-ci sera donc en fonction à partir du 30 juin 1981. Le projet **Le Gite du passant** avait pour but principal de créer ce réseau d'hébergement de type familial en milieu rural sur la Côte-du-Sud afin de favoriser l'agro-tourisme dans notre région. De plus, un inventaire des sites et des attraits touristiques a été conçu pour aider les hôtes du réseau à mieux informer leurs visiteurs.

PENSEZ-Y DONC LES FEMMES

Dans le Tout par Tout d'avril dernier, nous avons lu: Maison des femmes à Trois-Pistoles. Les questions posées ont dû être, c'est quoi? A-t-on besoin d'un endroit pour se rencontrer, dialoguer et s'informer sur nos conditions de femmes? A-t-on besoin d'un approche avec d'autres femmes dont leurs activités sont différentes, soit par leur travail ou leur profession. Nous aimerions avoir votre collaboration pour trouver un nom à ce projet. Regardez dans l'histoire, une femme qui aurait fait beaucoup pour nous dans notre milieu, soit sage femme ou femme de bûcheron ou autres qui aurait réaliser quelque chose pour nous. Le projet sera interrompu pour une courte période c'est à dire de fin juin à mi-août. Veux-tu jouer un rôle pour l'ouverture de la Maison des Femmes car c'est un défi qu'on te lance, si tu as le goût de faire du bénévolat nous t'attendons. Par tes temps libres durant l'été pourrais-tu regarder dans tes revues ou livres des articles concernant la femme, ex: santé, loisir, loi et travail, et nous contacter à ces numéros: 851-2418, 963-3438.

FETE PAROISSIALE A ST-PATRICE

C'est dimanche le 14 juin qu'aura lieu la fête paroissiale annuelle de la paroisse St-Patrice. C'est autour du thème "Ma Famille...Mon Voisin...Mon Ami...", que les paroissiens sont invités à fraterniser. Si la température est clémente c'est à l'Eglise St-Patrice et sur les terrains adjacents au presbytère qu'auront lieu les festivités. Sinon c'est à l'école St-Pierre que l'on se donne rendez-vous. L'événement débutera à 17.00 heures par la messe et sera suivi par un souper et une soirée récréative (danses canadiennes-disco-amateurs). Admission: $3.00 par personne ou $10.00 par famille. Vous êtes tous invités à venir Saint-Patriser avec nous.



10IEME ANNIVERSAIRE DU CLUB OPTIMISTE

Le club Optimiste de Rivière-du-Loup a fêté comme il se doit son 10e anniversaire de fondation profitant de l'occasion pour honorer les hommes dynamiques qui ont présidé à sa destinée depuis la mise en marche du club en 1971. Henri Johnson, qui réside maintenant à Sept-Iles, a été honoré d'une façon spéciale, ayant été le président fondateur du club. Les D'Amours, Larrivée, Rouleau, Gagnon Tremblay, Lemieux, Malenfant, Bédard, Soucy et Johnson ont arboré leur plus beau sourire pour le photographe à l'issue du souper d'anniversaire.

Propriétaires de petites et moyennes entreprises...

nous vous offrons les services suivants:

- Aide financière
- Consultation (CASE)
- Formation en gestion
- Information sur les programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise

La BFD peut-elle vous aider?

Venez rencontrer notre représentant

M. Jean Beaudoin
Hôtel de Ville
Tél: 854-2116
CABANO
(de 9h00 à 12h00)
Mardi, le 16 juin

Venez rencontrer notre représentant

M. Jean Beaudoin
sous-sol de la salle paroissiale
Tél: 893-2761
RIVIERE-BLEUE
(de 9h00 à 12h00)
Mercredi, le 17 juin

Banque fédérale de développement

320 est, rue St-Germain, Rimouski.
G5L 1C2 (722-3300)

APPEL D'OFFRES

Tous les entrepreneurs généraux désireux d'offrir une proposition sur le projet d'agrandissement du magasin CO-OP de Rivière-du-Loup, contactez,

La Fédération des Magasins CO-OP au service d'aménagement A-S M.Gilles Marquis, Tél.: 1-681-0261

Toute demande relativement à ce projet doit être formulée à nos bureaux avant

Vendredi le 12 juin à 4.00 h. p.m.

"SOYEZ CHANCEUX AU JEU"

Ne prenez aucune chance avec le hasard! Pourquoi jouer à la Loto chaque semaine, il vous est quasi impossible de gagner à chaque semaine consécutive durant votre vie! Obtenez vos dates & numéros personnels les plus chanceux dûs aux mouvements cosmiques et aux conjonctions planétaires. Jouez gagnant en vous abonnant à notre service de lettre mensuelle Loto-Luck, vous énumérant tout sur votre chance en vous incluant vos numéros chanceux pour les quatre prochaines semaines.
Bon pour: 6-36, Quotidienne, Loto-Sélect, Trifecta, (BIG-Q, AIJAI), etc...Envoyer: nom, adresse, date de naissance, lieu de naissance, heure (si possible) à:
Paul Brouillette & Associés, C.P. 186, succ. Longueuil, J4K 4Y3, P.Q.
☐ 1 mois $7.00 ☐ 6 mois $35.00 ☐ 12 mois $55.00. Tél.: 1- (514) 671-2570.
(1504 Curé Guay no. 2 Lemoyne J4P 2B4, P.Q.).

A VENDRE A ST-EPIPHANE



Maison à logements, deux loués présentement. Possibilités d'en ajouter d'autres. Logement du propriétaire, 14 pièces, entièrement rénové. Chauffage électrique. Tapis dans tous les appartements. Conditions faciles de financement. Peut servir de foyer d'accueil.
Cause de vente: Départ.
Pour de plus amples renseignements: **862-3784**

Économique, votre coin-été, avec BMR

Patio et clôture pour les beaux jours... côté cour!

Pour mieux vivre à la maison les plaisirs de l'été, voyez votre marchand BMR. Car avec ses conseils et ses prix avantageux, vous saurez bien mieux aménager votre espace plein air!

TOUT POUR LE PATIO

TROUSSE POUR LE PATIO
comprenant: étriers, ancrages tout-usages, clous galvanisés et le plan du bricoleur.
pour un patio de 8' x 12' Prix rég. $28.50
Spécial B.M.R. $16.69 ch. trousse

BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION
contre toute intempérie; ne nécessite aucun entretien, résiste à la moisissure et aux champignons.

2" x 6" Prix rég. $0.75
Spécial B.M.R. pi. lin. .59

2" x 4" Prix rég. $0.48
Spécial B.M.R. pi. lin. .39

TABLE À PIQUE-NIQUE
prête à assembler – boulons et clous inclus
Prix rég. $32.95
Spécial B.M.R. $24.50 ch.

DALLES À PATIO OU À TROTTOIRS
18" x 18" grises Prix rég. $2.65
Spécial B.M.R. $2.35 ch.

TOUT POUR LA CLÔTURE

BOIS D'ÉPINETTE de première qualité.

A) 1" x 6" x 5' Prix rég. $0.99
Spécial B.M.R. .82 mor.

B) 2" x 4" x 8' Prix rég. $1.90
Spécial B.M.R. $1.62 mor.

2" x 3" x 8' Prix rég. $1.00
Spécial B.M.R. .85 mor.

C) **Poteaux de bois traité sous pression** contre toute intempérie; ne nécessite aucun entretien, résiste à la moisissure et aux champignons.
4" x 4" x 8' Prix rég. $7.49
Spécial B.M.R. $5.49 ch.

D) **Étriers à clôture** Prix rég. $0.28
Spécial B.M.R. .19 mor.

E) **Capuchons à poteaux** de clôture en cèdre Prix rég. $2.50
Spécial B.M.R. $1.95 ch.

PRIX SPÉCIAUX B.M.R. EN VIGUEUR DU 11 AU 13 JUIN 1981.
Dans certains cas, les marchands se réservent le droit d'offrir un produit de même qualité et de même valeur, et se réservent le droit de limiter les quantités.



BMR

QUINCAILLERIE P.C.M. LTÉE
237, rue Commerciale, St-Louis du HA! HA!
854-2128

RÉJEAN LEMIEUX INC.
Rue Principale, Sully
893-5565

QUINCAILLERIE P.C.M. LTÉE
45, rue Témiscouata, Rivière-du-Loup
862-7447

Grand-Portage:

Réintégration d'une dizaine d'enseignants au secondaire

[B.B.]-Des vérifications avec les dirigeants de la Commission scolaire régionale ont permis au Syndicat de l'Enseignement du Grand-Portage d'obtenir la réintégration d'une dizaine d'enseignants au secondaire dans le Grand-Portage, qui, autrement, auraient été mis en disponibilité.

Fort de ces acquis, le syndicat continuera à revendiquer le renouvellement de 501 postes d'enseignements au même niveau, le recours à des moyens légaux pour y parvenir n'étant pas exclus.

C'est ce qui ressort d'un rapport d'étape présenté à Saint-Pascal lors du récent congrès du Syndicat de l'Enseignement du Grand-Portage, par M. Yves Michaud, employé-conseil du S.E.G.P.

De part et d'autre, au cours des derniers jours de mai, on a procédé au décompte exact des postes d'enseignants à la Régionale du Grand-Portage.

Lorsque les compilations ont été comparées, il est apparu que les chiffres de la C.S.R. du Grand-Portage et du Syndicat de l'Enseignement ne concordaient pas.

Selon M. Michaud, la Régionale avait oublié d'inclure des enseignants en congé de maladie, ce qui donnait un chiffre de 482 contrats d'enseignement, alors que le S.E.G.P. revendiquait l'existence d'un minimum de 494 postes.

Une vérification conjointe des dirigeants de la Régionale et du syndicat a permis de dénombrer 489 postes, ce qui signifiait déjà la réintégration de 7 enseignants.

Aux dernières nouvelles, le nombre des enseignants réintégrés dépassait la dizaine.

Pour évaluer le nombre d'enseignants à réengager, les autorités de la Régionale ont utilisé les statistiques compilées en avril, qui donnaient à ce moment 7056 élèves au secondaire dans le Grand-Portage.

Pour sa part, le syndicat, lors de son calcul, est arrivé à un chiffre de 7,312 étudiants, ce nombre étant actuellement dépassé.

1981

Année internationale des personnes handicapées

PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité de
Village St-Georges de Cacouna
Aux Contribuables de
la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:-

Le Conseil à sa session du 2 juin 1981, a adopté le projet de règlement no 182.

Le conseil a fixé au 29 juin 1981 le jour pour la tenue de l'assemblée publique des électeurs pour l'approbation ou le rejet dudit règlement no 182 de 7 heures à 9 heures du soir à la salle publique de la localité.

La dite assemblée aura pour but de connaître et recevoir les commentaires des contribuables de la municipalité concernant l'adoption du règlement no 182 amendant le règlement de zonage 172B.

Ce règlement no 182 aura comme conséquence de zoner commercial (C2-4) le terrain de M. Claude Dionne, lot no 38-P du cadastre du village de Cacouna, qui est actuellement zoné Rx (à être déterminé).

DONNE à Cacouna ce troisième jour de juin mil neuf cent quatre-vingt-un.

Madeleine Lévesque.
Secrétaire-trésorier.

Régie des permis d'alcool du Québec

AVIS

DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL

Selon la Loi sur les permis d'alcool, toute personne, société ou groupement de personnes visé dans l'article 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis formulée au nom des personnes ci-après énumérées, dans les quinze jours de la publication du présent avis ou intervenir en faveur de la demande s'il y a eu opposition dans les trente jours de la publication de cet avis.

Cette opposition ou intervention doit être adressée à la Régie des permis d'alcool du Québec, case postale 190, Station B, Québec G1K 7A6.

Nom du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
"91816 CANADA LTEE" "RESTAURANT L'ESCALE ENR."	(1) Bar additionnel.	Sortie 450, Rte Trans-Canadienne, St-Pacôme, (s.d.)
"LES ENTREPRISES PAUL SANTERRE INC." "BRASSERIE LE TRIOLET ENR."	(1) Brasserie avec danse et spectacles, et, projection de films, (1) Brasserie sur mezzanine. (modification des permis) (suite à une cession).	598, rue Jean Rioux, Trois-Pistoles (ville).
LANDRY, Mme Jacqueline [Ouellet] "DEPANNEUR DE LA RIVIERE ENR."	Epicerie	203, rue St-Joseph-Nord, Rivière-Ouelle (s.d.).

Le président et directeur général
Ghislain K.-Laflamme, avocat.

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU GRAND-PORTAGE
COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP

AVIS PUBLIC est par la présente donné qu'à une réunion régulière du Conseil des Commissaires de la commission scolaire régionale du Grand-Portate tenue le 25 mai 1981 à 20:00 en la salle publique de l'école polyvalente Saint-Pierre de Rivière-du-Loup, ladite commission a adopté la résolution suivante:

"IL EST PROPOSE par le commissaire François Asselin et unanimement résolu que la commission scolaire régionale du Grand-Portage vende, pour une valeur nominale de 1,00$ plus l'utilisation gratuite des facilités sportives offertes par la municipalité de Rivière-Bleue à la commission scolaire régionale durant l'année 1980-81, les terrains acquis par la commission scolaire régionale pour le projet de construction de l'école polyvalente du Transcontinental et portant les nos de lots 66, rang 5, canton de Bosford d'une superficie totale de 672 912 pi. car."

Donné à Rivière-du-Loup,
Ce 2e jour du mois de juin 1981

Marc Bélanger
directeur général.

AVIS PUBLIC

REGIE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ

Gaz Inter-Cité Québec Inc.

Requête en fixation et approbation des prix et des taux pour la vente et la distribution du gaz naturel.

AVIS est, par la présente, donné que GAZ INTER-CITE QUEBEC INC. distributeur de gaz aux termes de la Loi sur la Régie de l'électricité et du gaz (Lois refondues du Québec, chap. R-6) a, par sa requête R-2841-81 en date du 14 mai 1981, demandé à la Régie de l'électricité et du gaz:

"FIXER et APPROUVER les taux et tarifs proposés par la requérante pour les secteurs résidentiel, immeubles d'appartements, commercial et industriel selon la grille tarifaire préparée et déposée par la requérante ou, le cas échéant, selon toute autre grille tarifaire qu'il plaira à la Régie de déterminer et d'approuver.

APPROUVER l'établissement d'un fonds de réserve selon les modalités et le traitement comptable qu'il plaira à la Régie de déterminer et d'approuver."

Toute personne désirant faire des représentations au sujet de la présente requête peut les faire parvenir par écrit au soussigné dans un délai de sept (7) jours de la publication du présent avis.

Toute personne désirant intervenir dans la présente requête doit le faire par écrit en déclarant son intérêt et en exposant sommairement les motifs de son intervention qui doit être signifiée à la requérante dans le même délai de sept (7) jours de la publication du présent avis, et déposée à la Régie avec preuve de signification.

Copie de la présente requête peut être obtenue en s'adressant au soussigné.

LE 25 MAI 1981
REGIE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ

Marc B. Boissonnault, C.A., Adm. A.
Secrétaire
2100 rue Drummond, 2e étage
Montréal [Québec]
H3G 1X1

R-2841-81

PROVINCE DE QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS, COMTE RIV.-DU-LOUP

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par le soussigné que, suite à la démission du secrétaire-trésorier, ce poste est devenu vacant. Toute personne intéressée à poser sa candidature devra s'adresser au maire Monsieur Gérald Dionne d'ici le 26 du mois de juin 1981.

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ce 2e jour du mois de juin 1981.

Amédée Fraser
Secrétaire-trésorier.

RIVIERE-DU-LOUP, QUE.
CITE DE RIVIERE-DU-LOUP

"INFORMATION SUR L'ARROSAGE DE PELOUSE"

L'arrosage d'une pelouse pendant une heure requiert 240 gallons d'eau et de ce fait peut occasionner une augmentation de la production journalière de l'ordre de 50% par rapport à la production moyenne à l'Usine de Filtration; en tenant compte de nos conditions climatiques et des besoins réels des pelouses il a été constaté qu'il se fait beaucoup d'arrosage inutile.

La Cité de Rivière-du-Loup dans le but d'uniformiser la production de l'eau a décidé de mettre en application le système d'arrosage par secteur à des heures et à des jours fixés.

Les périodes d'arrosage permises sont comme suit:

a] St-Ludger:
7.30 hrs à 8.30 hrs du soir (19:30 hrs à 20:30 hrs). Mardi et vendredi.

b] St-François-Xavier
[Sud de Frontenac]:
7.30 hrs à 8.30 hrs du soir
(19:30 hrs à 20:30 hrs)
Mercredi et samedi.

c] St-Patrice
[Nord de Frontenac]
7.30 hrs à 8.30 hrs du soir
(19:30 hrs à 20:30 hrs)
Jeudi et dimanche.

Dans le but de limiter l'augmentation des coûts, la Cité entend sensibiliser la population aux dépenses considérables entraînées par le gaspillage de l'eau. C'est pourquoi la coopération de la population est demandée dans le meilleur intérêt de la Cité.

Cependant, pour toute nouvelle pelouse ou tout nouveau parterre, le service technique de la Cité situé au No. 553, rue Lafontaine pourra émettre des permis temporaires d'arrosage.

L'arrosage des parterres et gazon a été réglementé par le règlement No. 711 adopté par le Conseil Municipal à sa séance du 2 mai 1977.

Service Technique,
Cité de Rivière-du-Loup.

Nécrologie

A l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup, le 19 mai 1981, à l'âge de 90 ans, 10 mois, est décédé M. Charles-Eugène (Charley) Fraser, époux de feue Ida Lebel.

Il laisse dans le deuil ses enfants, M. Mme Emile Guérette (M. Rose) de Maniwaki, M. Mme J. Oscar Ouellet, (Gilberte) de Rivière-du-Loup, M. Mme Roger Fraser (Cécile), Lévesque, de Rivière-du-Loup, Mme Ludger Emond (Gertrude) de Rivière-du-Loup, M. Mme Thomas Lévesque (Thérèse) de Hauterive. M. Mme Gérard H. Ouellet (Germaine) de Ste-Hélène, M. Mme Frs-X.Fraser (Simone Ouellet) de Rivière-du-Loup. M. Mme Euclide Lamoureux (Pierrette) de Maniwaki. M Mme Camille Michaud (Ruth) de Rivière-du-Loup. M. Mme Henri Hamel (Suzanne), de Drummondville. M. Mme Benoît Fraser (Odette Castonguay) de Rivière-du-Loup. M. Mme Marcel Fraser (Lisette Ménard) de Rivière-du-Loup. Ses deux belles-soeurs Mme AA. Lebel, de Rivière-du-Loup et Mme Adhémar Lebel de St-Arsène, ainsi que 37 petits-enfants, et 20 arrières petits-enfants et plusieurs neveux et nièces.

THEBERGE [Alma Quibell]

A l'Hôpital Saint-François d'Assise de Québec, le 31 mai 1981, à l'âge de 87 ans 11 mois, est décédée dame Alma Quibell épouse en 1ère noce de feu M. Chistophe Lévesque et en 2e noce de feu M. Wilbrod Théberge. Les funérailles ont eu lieu à Saint-Eleuthère mercredi le 3 juin à 15 heures. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendre et belle-fille: M. et Mme Fernand Lévesque (Bernadette Ouellet), M. Mme Raymond Genois (Geneviève Lévesque), ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Chs.-Eugène Lévesque de Saint-Alexandre, M. Mme Frank Lalonde et Mlle Adrienne Théberge de Montréal, M. Mme Philippe Théberge, M. Mme Théophile Théberge de Saint-Simon, M. Mme Joseph Théberge de Saint-Eleuthère, ses petits-enfants: M. Mme Michel Genois, M. Louis Genois de Québec, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. La direction funéraire a été confiée à la Maison J.P. Morin et Fils Enr. Pohénégamook.

MOINS
DE GRAS, DE SUCRE
...ET DE MALADIES
SC DE RIVIERE DU-LOUP ET VOTRE JOURNAL

OFFRE D'EMPLOI

Représentants (es) demandés (es) pour les districts Rivière-du-Loup, Témiscouata et Kamouraska. Très bon salaire. Nous donnons la formation professionnelle nécessaire. Prière de communiquer aux numéros suivants:
867-2864
862-4260.

Province de Québec-District de Kamouraska-Cour Provinciale
No. 250-02-000036-811

Les Constructions Gaétan Lévesque Ltée: Demandeur
Station Verbois [1979] Inc.: Défendeur.

Le 22 juin 1981 à 10.00 hrs A.M. à la place d'affaires du défendeur soit Route 230 est à La Pocatière dist. Kam., seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en:

27 pneus
1 dactylo Royal
1 Camion Ford Econoline 1969
et autres articles de ce genre.

Conditions: Argent comptant ou chèque certifié
Bernard Turgeon: Huissier 862-9381
Rivière-du-Loup, le 10 juin 1981

Association de Paralysie Cérébrale du Québec Inc-Chapitre de Québec

RESPONSABLE DE LA ZONE KRT

Descriptions de tâches:
Sous l'autorité de la directrice administrative:

-Planifie, coordonne et administre les services et les activités de la zone dont les buts sont d'améliorer la qualité de vie des personnes ayant la paralysie cérébrale;
-Voit à la réalisation des besoins exprimés par les personnes handicapées;
-Informe et sensibilise la population sur la problématique des personnes handicapées;
-Assure la liaison entre l'Association et les ressources existantes;
-Coordonne le téléthon annuel de la paralysie cérébrale dans la région KRT;
-Administre et coordonne différents projets de la zone;
-Exécute tout autre tâche demandée par son supérieur.

Exigences:
-D.E.C. en sciences humaines ou disciplines connexes;
-Expérience de 2 ans dans le domaine de la personne handicapée dans la région;
-Connaissances des ressources existantes dans la région;
-Connaissance en administration et en secrétariat;
-Sens des responsabilités et de l'initiative et de l'organisation;
-Aptitude au travail d'équipe;
-Très grande disponibilité;
-Auto nécessaire;
-Une expérience pertinente peut suppléer à l'absence de diplôme.

Salaire: Selon l'expérience et la compétence.

Lieu de travail:
Rivière-du-Loup et couvrir le territoire du KRT.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 16 juin 1981 à 17 heures à l'adresse suivante:
A.P.C.Q.I.
Chapitre de Québec
525, boul. Hamel est
Sous-sol Aile A' Suite A-11
Québec, P.Q.
G1M 2S8.

CARRIÈRES & PROFESSIONS /4

Province de Québec-District de Kamouraska-Cour Supérieure
No. 250-04-000057-805

Pierre D'Anjou: Demanderesse
Yvon Caron: Défendeur.

Le 23 juin 1981 à 11.00 hrs A.M. au domicile du défendeur soit au 526 rue Jean Rioux à Trois-Pistoles dist. Kam., seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en:

Une automobile de marque Thundebird.

Conditions: Argent comptant ou chèque certifié
Bernard Turgeon: Huissier 862-9381
Rivière-du-Loup, le 10 juin 1981.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur des Finances et de l'Administration, Travaux Publics-Canada, Chambre 201, C.P. 260, 180 Cathédrale, Rimouski (Québec) G5L 7C1, seront reçues jusqu'à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans à l'adresse ci-dessus.

ENTREPRISES
Appel d'offres 81R-047P-Aménagement pour handicapés physiques, Bureau de Poste, Trois-Pistoles, Comté de Kamouraska (Québec).

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la Construction de Rimouski & Québec; à notre bureau du ministère à Québec et également aux bureaux de Poste de Trois-Pistoles et Rivière-du-Loup (Québec).

Date limite: le jeudi, 18 juin 1981
Dépôt: aucun
Renseignements: (418) 722-3000.

ENTREPRISES
Appel d'offres 81R-049P-Réfection de toitures, Bureau de Poste Isle-Verte, Comté de Kamouraska (Québec).

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la Construction à Rimouski & Québec; à notre bureau du ministère à Québec et également aux bureaux de poste de l'Isle-Verte et Rivière-du-Loup (Québec).

Date limite: le jeudi, 18 juin 1981.
Dépôt: Aucun
Renseignements: (418) 722-3000.

ENTREPRISES
Appel d'offres 81R-050P-Réfection de toitures, Bureau de Poste, Cacouna, Comté de Kamouraska (Québec).

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la Construction à Rimouski & Québec; à notre bureau du ministère à Québec et également aux bureaux de Poste de Cacouna et Rivière-du-Loup (Québec).

Date limite: le jeudi, 18 juin 1981
Dépôt: aucun
Renseignements: (418) 722-3000.

INSTRUCTIONS
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE KAMOURASKA
COUR SUPERIEURE
(En matière de Faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:
GILLES BRIAND, chauffeur de camion et ALINE MORIN BRIAND, ménagère, domiciliés à Estcourt, C.P. 289, Cté Témiscouata. P.Q. GOL 1JO.

No. 250-11-000021-81
017038-017039

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par les syndics soussignés, le 18ième jour de juin 1981, à 2:30 heures de l'après-midi, à leur bureau, 135 des Gouverneurs, Place Dionne, Suite 4, Rimouski, Qué., pour l'achat des items suivants:

	Description	Valeur approximative
Lot 1	Immeuble sis à Estcourt, C.P. 289, Cté Témiscouata (sujet à hypothèque)	$15,000.00
Lot II	Oldsmobile 1977	$3,500.00.

Toute soumission devra être cachetée et sur l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite "SOUMISSION RE: GILLES BRIAND et ALINE MORIN BRIAND".

De plus, ces soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre des syndics, et représentant 15% de la soumission. Aucune soumission non cachetée ne sera acceptée.

Tous les dépôts seront remis aux soumissionnaires si la soumission est rejetée; par contre, tout soumissionnaire qui retirerait sa soumission avant qu'il ait reçu l'avis de rejet ou d'acceptation, verra son dépôt confisqué à titre de dommages-intérêts, ou si le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée ne concrétise pas la vente, verra également son dépôt confisqué.

INSPECTION

Le lot I et le lot II pourront être visités à Estcourt, Cté Témiscouata, P.Q., le 11ième jour de juin 1981, de 1:00 heures de l'après-midi à 5:00 heures de l'après-midi.

Les gens qui voudraient des renseignements supplémentaires sur l'actif décrit sont priés de communiquer avec Mlle Diane Ouellet, à 723-6264.

Tous les soumissionnaires sont invités à être présents lors de l'ouverture des soumissions qui aura lieu le 18ième jour de juin 1981, à 2:30 heures de l'après-midi, au bureau des soussignés, 135 des Gouverneurs, Place Dionne, Rimouski, P.Q.

Condition de vente: comptant sur acceptation de la soumission par les inspecteurs à la faillite ou lors de la signature du contrat de vente.

Les syndics soussignés ne s'engagent pas à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Daté de Rimouski, ce 2ième jour de juin 1981.

Robitaille, Marcoux & Associés Ltée
syndics de l'actif de Gilles Briand et de Aline Morin Briand.

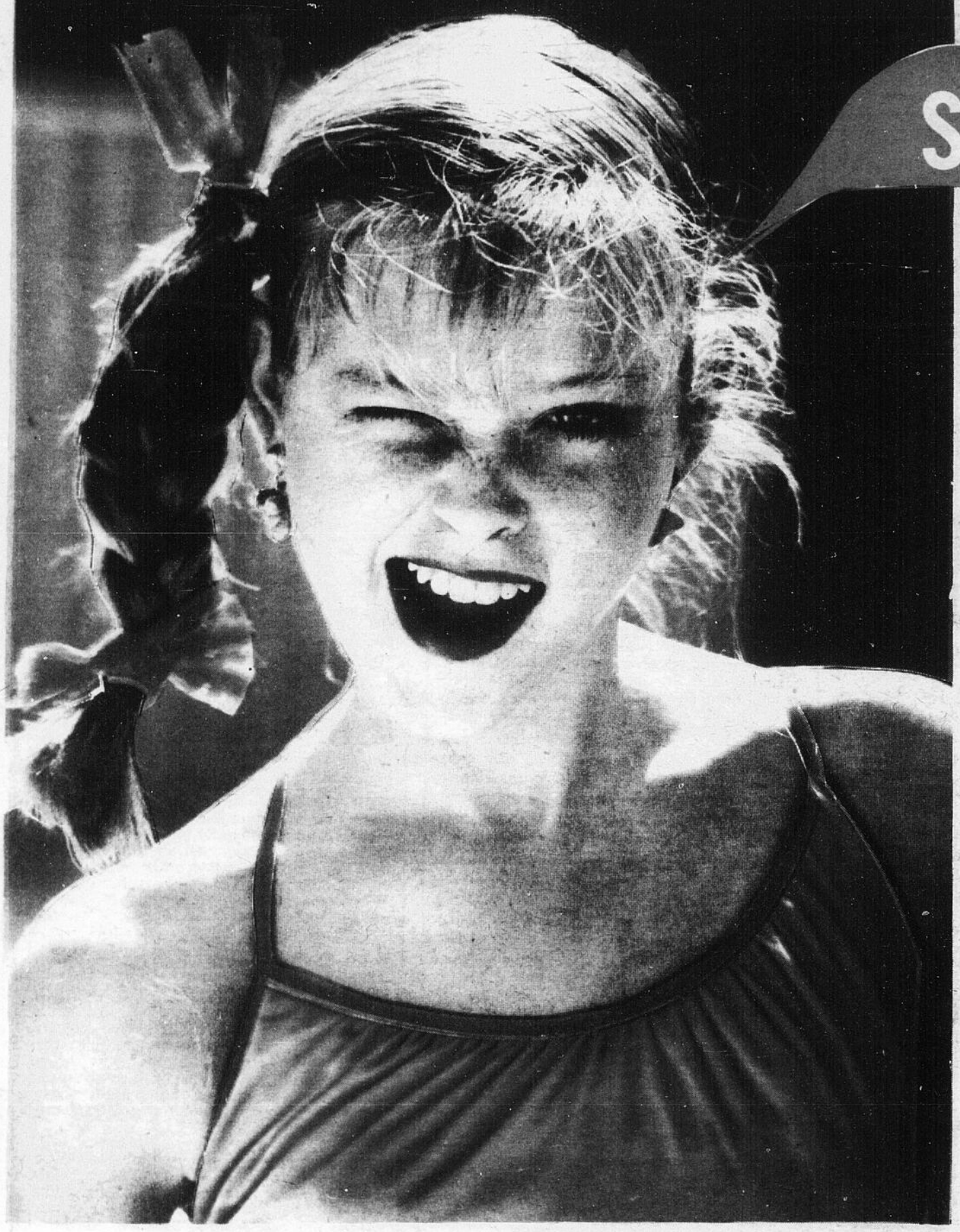
Par Francine Lessard
Administrateur résident autorisé

135 des Gouverneurs, Suite 4,
Place Dionne, Rimouski, P.Q.
G5L 7R2
Tél.: 723-6264

VISA Jeans International

Un jeans qui fait sensation à l'Est du Québec

VISA Jeans International



SALUT! SPECIAUX SOLEIL

Saviez-vous que

20% d'escompte sur les JUMPSUITS

20% d'escompte sur les ROBES D'ETE

et $19.95 pour un LOT DE JEANS DENIM et de PANTALONS DE COULEURS

Ca c'est des spéciaux soleil!

Le je l'ai, j'en profite.

LE PENTAGONE

292 centre-ville Lafontaine

VISA Jeans International

Il faut se donner la peine de l'essayer

VISA Jeans International